



L'économie bruxelloise : Les enjeux et perspectives, en ce compris les outils régionaux d'aides économiques

Secrétariat de Brupartners - Julien Ridley

Septembre 2025

Ce document est élaboré sous la responsabilité du Secrétariat de Brupartners, conformément à l'ordonnance du 2 décembre 2021 relative à Brupartners. Le Secrétariat assure la coordination des travaux des Conseils consultatifs et instances, ainsi que la préparation, la rédaction et la mise en forme des avis et documents officiels. Il veille à leur diffusion auprès des autorités compétentes et des parties prenantes, garantit la cohérence des contributions et le respect des obligations légales, et fournit le support administratif et logistique nécessaire au bon déroulement des travaux.

Table des matières

1	INTRODUCTION	4
2	PRÉSENTATION DE L'ÉCONOMIE BRUXELLOISE	4
2.1	Structure économique de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC).....	4
2.2	Secteurs clés et leur contribution à l'économie	5
2.2.1	Les services avancés et plus particulièrement les activités financières et d'assurances	6
2.2.2	Administration : institutions belges, européennes et internationales	8
2.2.3	Commerces et HoReCa	9
2.2.4	Tourisme.....	10
2.2.5	Les Industries Culturelles et Créatives (ICC)	11
2.2.6	Le secteur hospitalier	12
2.2.7	La Recherche, Développement et Innovation (RDI)	13
2.2.8	Secteur Secondaire : Industrie et Construction.....	14
2.3	La place du commerce extérieur dans l'économie	15
2.4	La mondialisation par le bas : une économie invisible mais essentielle à Bruxelles	16
2.5	Évolution historique et tendances récentes	17
2.5.1	La désindustrialisation de la région	17
2.5.2	Bruxelles, ville-région cosmopolite et en croissance démographique	19
3	ENJEUX ÉCONOMIQUES ACTUELS.....	19
3.1	Enjeux économiques externes	19
3.1.1	L'impact de la crise du Covid-19	19
3.1.2	La guerre en Ukraine : ses conséquences économiques et sociales	21
3.1.3	Une économie tournée vers l'extérieur, mais avec quelles conséquences ?	21
3.1.4	Enjeux climatiques : le besoin d'une économie durable et résiliente	22
3.2	La région face à ses défis internes	23
3.2.1	Une région de plus en plus endettée	23
3.2.2	Quels sont les enjeux liés à la désindustrialisation ?.....	25
3.2.3	Modification des habitudes de travail (télétravail), avec quels impacts sur l'économie ?	26
3.3	Défis liés à l'emploi et au marché du travail	28
3.3.1	Faillites et perte d'emploi en RBC	28
3.3.2	Migration des Entreprises vers les autres régions.....	29
3.3.3	Chômage et reconversion	31

4	PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES.....	32
4.1	Projections de croissance économique	32
4.2	Innovations et nouvelles opportunités économiques	33
4.2.1	Plan Régional pour l'innovation	33
4.3	Stratégies pour une économie résiliente et inclusive.....	34
4.3.1	PRDD - Plan Régional de Développement Durable.....	34
4.3.2	PREC - Programme régional d'Économie circulaire	35
4.3.3	Shifting Economy.....	36
4.3.4	Go4Brussels2030	37
4.3.5	Donut.Brussels.....	38
4.4	Digitalisation de l'économie bruxelloise	40
4.4.1	Brussels Smart City	40
4.4.2	La digitalisation des entreprises bruxelloises	40
4.4.3	Bruxelles à l'heure de l'IA	41
4.4.4	Digitalcity.brussels.....	42
5	OUTILS RÉGIONAUX DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES	43
5.1	Organismes publics bruxellois de soutien à l'économie et aux entreprises.....	43
5.1.1	Bruxelles Économie et Emploi	43
5.1.2	Finance&Invest.Brussels.....	43
5.1.3	CityDev.Brussels	44
5.1.4	Hub.Brussels	45
5.1.5	Innoviris	46
5.1.6	Port de Bruxelles	47
5.2	Acteurs bruxellois de soutiens aux entreprises	47
5.2.1	Beci	47
5.2.2	Réseau Entreprendre Bruxelles	48
5.2.3	Les incubateurs.....	48
5.2.4	Les centres d'entreprises publics	49
5.3	Outils d'aide aux entreprises en difficultés.....	49
5.3.1	CEd Relance	49
5.3.2	Reload Yourself.....	49
5.3.3	Oasis	50
5.3.4	Médiation d'entreprise	50
5.3.5	Autres outils disponibles	51
5.4	Initiatives pour encourager l'innovation et la durabilité	51
5.4.1	BeCircular	51
5.4.2	Exemplarité des Entreprises	51
5.5	Rayonnement de Bruxelles à l'international.....	52
5.5.1	Visit.brussels.....	52
5.5.2	Molenbeek for Brussels 2030	52
6	CONCLUSION	53
7	BIBLIOGRAPHIE.....	54

1 Introduction

La Région de Bruxelles-Capitale, cœur institutionnel de la Belgique et carrefour européen, présente une économie singulière, marquée par une forte tertiarisation et une ouverture internationale. Historiquement industrielle, Bruxelles a vu son tissu économique évoluer vers une prédominance des services, notamment administratifs, financiers et scientifiques. Cette transformation s'est accompagnée de défis majeurs : désindustrialisation, chômage structurel, pression foncière, mais aussi opportunités liées à l'innovation, à la transition écologique et à la digitalisation. Cette étude propose une analyse approfondie des dynamiques économiques bruxelloises, en mettant en lumière les secteurs clés, les enjeux contemporains et les perspectives de développement, tout en examinant les outils régionaux mobilisés pour soutenir l'activité économique et l'emploi.

2 Présentation de l'économie bruxelloise

2.1 Structure économique de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC)

Le tissu économique de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) reste principalement dominé par les activités de service caractéristiques du secteur tertiaire telles que le commerce, l'HoReCa, l'administration publique, l'enseignement, la santé, le sport et la culture¹.

La présence du secteur primaire est anecdotique dans la RBC. Le secteur secondaire représente lui 8,2% du PIB de la Région et emploie encore 47 624 personnes. L'industrie manufacturière, la production et la distribution de gaz et d'électricité, ainsi que la construction sont les sous-secteurs les plus importants.

Le secteur tertiaire représente à lui seul 91,8% de la valeur ajoutée et 93,4% de l'emploi total de la Région. Les activités financières et d'assurances, les services administratifs, ainsi que les activités spécialisées et scientifiques sont les sous-secteurs les plus importants, représentant à eux seuls 43,2% du PIB régional.

NACE Rév. 2	Emploi par branche d'activité			Valeur ajoutée par branche d'activité	
	Salariés	Indépendants	Total	Valeur ajoutée (Millions d'euros)	Part (%)
Secteur Primaire (agriculture, sylviculture...)	153	25	178	11.4	0.0
Secteur Secondaire	37 868	9 759	47 627	7 124.4	8.2
Industries extractives	85	0	85	8.7	0.0
Industrie manufacturière	15 949	1 327	17 276	2 447.7	2.8
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3 746	0	3 746	2 180	2.5
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	5 384	16	5 400	542.6	0.6

¹ Perspective.brussels, « [Économie urbaine](#) ».

NACE Rév. 2	Emploi par branche d'activité			Valeur ajoutée par branche d'activité	
	Salariés	Indépendants	Total	Valeur ajoutée (Millions d'euros)	Part (%)
Construction	12 704	8 416	21 120	1 945.4	2.2
Secteur Tertiaire	603 539	78 297	681 836	79 442.7	91.8
Commerce de gros et de détail ; réparation de véhicules	54 674	4 535	59 209	6 017.4	7.0
Transports et entreposage	41 308	1 319	42 627	5 108.3	5.9
Hébergement et restauration	25 487	1 178	26 665	1 508.9	1.7
Information et communication	32 137	2 847	34 984	6 709.7	7.7
Activités financières et d'assurance	48 463	298	48 761	16 066.8	18.6
Activités immobilières	6 028	681	6 709	6 126.4	7.1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	37 937	51 472	89 409	9 502.4	11.0
Activités de services administratifs et de soutien	60 581	3 138	63 719	4 186.8	4.8
Administration publique	124 581	0	124 581	11 796.1	13.6
Enseignement	64 356	1 139	65 495	5 383.1	6.2
Santé humaine et action sociale	68 530	7 809	76 339	4 104.2	4.7
Autres	39 457	3 881	43 338	2 932.6	3.4
Total	641 560	88 081	729 641	86 578.5	100.0

Tableau 1 : Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), *Mini-Bru 2025 : La Région de Bruxelles-Capitale en chiffres*, IBSA, 2025.

2.2 Secteurs clés et leur contribution à l'économie

L'économie bruxelloise est dominée par le secteur administratif et les services avancés, hautement productifs. La présence de nombreuses institutions internationales contribue fortement à l'économie de la Région.

Bruxelles est une ville-région d'ordre mondial, avec une influence politique remarquable par rapport à sa taille démographique, mais avec un rôle économique plus modeste. En effet, la ville ne domine pas les classements des villes européennes abritant un grand nombre de sièges sociaux, même si ce résultat s'améliore lorsqu'on y ajoute son aire métropolitaine. Cette faible présence de sièges sociaux impacte également ses performances en recherche et développement, souvent localisées à proximité de ceux-ci.

Cette configuration permet à Bruxelles d'avoir une croissance économique stable, mais cela n'est pas sans effets négatifs. En effet, le nombre d'emplois peu qualifiés disponibles est relativement faible, engendrant un taux de chômage régional important. Bien que créatrice de richesse, celle-ci est

principalement redistribuée vers le reste du pays et les régions limitrophes : sur environ 20% du PIB belge généré, seuls 8,5% des revenus fiscaux nationaux sont perçus par les Bruxellois².

Dans les points qui suivent, nous allons analyser les secteurs de l'économie bruxelloise qui ont un fort impact, que ce soit économique, en termes d'emploi ou stratégique pour la Région. Pour chacun d'entre eux, nous allons analyser leurs forces, mais également leurs faiblesses, mettant en lumière les impacts que ceux-ci ont sur l'économie régionale dans son ensemble. Cette liste ne se veut pas exhaustive et d'autres secteur ou sous-secteur mériteraient qu'on s'y attarde également plus en détails.

2.2.1 Les services avancés et plus particulièrement les activités financières et d'assurances

Tout d'abord, il est important de bien définir les services avancés : ces services correspondent aux activités économiques à haute valeur ajoutée nécessaire au fonctionnement d'une économie globale et qui nécessitent des compétences spécialisées, ainsi qu'une expertise technique. Ils incluent, entre autres, la finance et l'assurance, la comptabilité, les services légaux, et la publicité. Ces dernières décennies et surtout entre 1995 et 2014, ces secteurs ont connu une forte croissance, que ce soit au niveau de l'emploi ou de la valeur ajoutée, et jouent aujourd'hui un rôle crucial dans l'économie de la région³.

Bruxelles occupe une position élevée dans le classement des villes globales, en comparaison à sa taille et à celle de l'économie belge⁴. Cela s'explique par une haute concentration d'activités stratégiques pour l'économie globale, recherchées par les secteurs des services avancés (financiers, légaux, etc.) qui en retirent des bénéfices. La prépondérance de Bruxelles trouve ses origines à la fois dans sa position au niveau national et international, jouant un rôle de pôle intermédiaire entre ceux-ci.

A l'échelle belge, la ville occupe une place importante, abritant le siège des grandes institutions financières et le commandement économique du pays. De nombreux sièges nationaux et régionaux d'entreprises internationales s'y trouvent et peuvent s'appuyer sur une offre dense en services avancés. Cette prépondérance apparaît clairement dans les chiffres : 55% de la valeur ajoutée des secteurs belges de la finance et de l'assurance est produite en RBC (66% si on inclut sa périphérie). Bruxelles et sa périphérie concentrent dès lors 54% de l'emploi national dans ces secteurs. Les activités immobilières, les services légaux, de comptabilité ou de management affichent également des pourcentages très élevés, même si quelque peu moindres. Au total, les services avancés représentent environ 36,7% de la valeur ajoutée de la RBC, pour environ 17,7% du nombre de travailleurs.

² Jean-Pierre Hermia et Christian Vandermotten, « [Le monde dans Bruxelles, Bruxelles dans le monde](#) », *Brussels Studies*, Fact Sheets, no. 94, mis en ligne le 27 novembre 2015

³ Gilles Van Hamme, Maëlys Waiengnier, David Bassens et Reijer Hendrikse, « [Services avancés : attractivité bruxelloise et enjeux locaux](#) », *Brussels Studies*, no. 149, mis en ligne le 08 novembre 2020.

⁴ Christian Vandermotten, Els Leclercq, Tim Cassiers et Benjamin Wayens, « [L'économie bruxelloise](#) », *Brussels Studies*, Notes de synthèse, mis en ligne le 26 janvier 2009.

Au niveau européen et international, la localisation de nombreuses institutions (européennes), ainsi que les fonctions politiques et administratives internationales de la ville ont également attiré également de nombreux services⁵.

Bruxelles abrite ainsi une multitude de services financiers et de services aux entreprises, en partie grâce à un savoir-faire en gestion de transactions financières et en technologies bancaires. Elle performe également pour ce qui est de l'insertion dans les réseaux et de la localisation de sièges régionaux. Cependant, et paradoxalement, elle abrite peu de sièges sociaux de firmes de niveau mondial, ce qui peut s'expliquer par un affaiblissement du capitalisme national⁶.

Un autre paradoxe est la différence importante entre la forte valeur ajoutée des services financiers (18% de la RBC) et le nombre de travailleurs (8,8% de la RBC). Cette différence peut s'expliquer par la nature même des services financiers : ces services génèrent une forte valeur ajoutée grâce à des activités à haute intensité de capital et à forte productivité. L'impact social est donc à relativiser, la création d'emplois proportionnellement aux chiffres d'affaires étant moindre que dans d'autres secteurs d'activités. De plus, le secteur embauche une forte proportion de main d'œuvre hautement qualifiée, mobile et internationale qui a tendance à résider en périphérie ou à se concentrer dans certains quartiers, influençant l'offre immobilière⁷.

Les services avancés sont fortement ancrés dans le territoire bruxellois, largement influencés par les tendances macro-économiques (crise financière de 2008, Brexit) et sont intra-sectoriellement interdépendants. Cette interdépendance (formelle et informelle), la présence d'une main-d'œuvre spécialisée et des infrastructures nécessaires, ainsi qu'une connectivité internationale, expliquent la concentration de ces services à Bruxelles.

Géographiquement, ces services sont situés principalement dans les quartiers du centre (centre historique, quartier européen) ou juste à l'extérieur du Pentagone (avenue Louise, quartier Nord). Les services spécialisés se sont également développés en périphérie de Bruxelles, mais de manière assez « complémentaire » : les activités les plus « prestigieuses » préférant le centre de la ville, alors que les activités à moindre valeur ajoutée se sont établies en périphérie afin de profiter coûts moindres et d'une plus faible congestion. Cette complémentarité est cependant à prendre avec précaution, car une certaine concurrence existe entre services parfois assez similaires et le pourcentage de résidents de la RBC employés dans ces structures en périphérie est moindre que celui des structures situées à quelques kilomètres de là, en centre-ville⁸.

Pour conclure, on peut affirmer que Bruxelles est une ville profondément internationale, offrant une multitude de services avancés bien ancrés en son sein. Les caractéristiques propres de ces services, étroitement liés aux tendances macroéconomiques et géopolitiques, tendent à montrer le peu d'emprise que les politiques régionales ont sur ceux-ci⁹.

⁵ Gilles Van Hamme, Maëlys Waiengnier, David Bassens et Reijer Hendrikse, « [Services avancés : attractivité bruxelloise et enjeux locaux](#) », *Brussels Studies*, no. 149, mis en ligne le 08 novembre 2020.

⁶ Christian Vandermotten, Els Leclercq, Tim Cassiers et Benjamin Wayens, « [L'économie bruxelloise](#) », *Brussels Studies*, Notes de synthèse, mis en ligne le 26 janvier 2009.

⁷ Gilles Van Hamme, Maëlys Waiengnier, David Bassens et Reijer Hendrikse, « [Services avancés : attractivité bruxelloise et enjeux locaux](#) », *Brussels Studies*, no. 149, mis en ligne le 08 novembre 2020.

⁸ [Ibidem.](#)

⁹ [Ibidem.](#)

2.2.2 Administration : institutions belges, européennes et internationales

Le secteur administratif est le deuxième secteur le plus important en termes de valeur ajoutée en région bruxelloise. À lui seul il représente 13,6% de celle-ci pour un total de 124 581 travailleurs ! Mais lorsque l'on y regarde de plus près, cela n'est pas forcément étonnant, sachant que Bruxelles est à la fois capitale de la Belgique, de la région flamande, de la fédération Wallonie-Bruxelles, mais également le siège de nombreuses institutions européenne et internationales.

Au niveau belge, Bruxelles occupe le statut de capitale de la Belgique indépendante depuis 1831 et devient une région à part entière au sein de la Belgique fédérale en 1989. De ce fait, la région accueille les administrations fédérales, régionales bruxelloises, mais également de la région et communauté flamande. De nombreuses autres institutions communautaires sont présentes à Bruxelles, telles que la COCOM, la COCOF, le VGC, ou encore la Fédération Wallonie-Bruxelles. En termes d'emploi, cela représente 11 232 travailleurs pour les services publics de la Région bruxelloise (services publics, OIP et autres organismes)¹⁰.

Outre cette importance au niveau national, Bruxelles joue un rôle prépondérant sur le plan européen et international. En effet, Bruxelles abrite de nombreuses institutions européennes depuis 1957¹¹, ce qui lui a valu le titre de « Capital de l'Europe ». Au niveau européen, ce sont 38 organisations de l'Union européenne (UE) qui ont leur siège ou un bureau de liaison à Bruxelles. Parmi les plus importantes, nous pouvons citer le Parlement européen, le Conseil européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne, mais également le Comité des Régions, et bien d'autres. À elle seule, l'UE et ses différents organes et agences emploient quelque 37.340 personnes à Bruxelles¹².

L'UE n'est pas la seule organisation internationale à siéger à Bruxelles. L'OTAN y a également élu domicile, y établissant son siège en 1967¹³, engageant un total de 3 850 personnes en 2018. On peut encore citer Eurocontrol, l'Union BENELUX, l'ACP et bien d'autres. D'autres organisations ont également des bureaux à Bruxelles sans pour autant que leur siège ne s'y trouve. L'exemple le plus important est l'ONU, disposant de 25 bureaux régionaux et de liaison à Bruxelles. Au total, 65 bureaux d'organisations intergouvernementales se situent en RBC¹⁴.

Ces organismes internationaux attirent avec eux tout un écosystème complexe, allant des lobbies¹⁵ aux journalistes, en passant par le personnel des écoles internationales. L'impact sur l'économie et l'emploi local est considérable. En chiffres, cela représente entre 10 000 et 14 000 lobbyistes, 730 journalistes accrédités de manière permanente et jusqu'à 1 500 journalistes présents lors des sommets européens,

¹⁰ talent.brussels, [L'emploi dans la fonction publique bruxelloise – Rapport talentAnalytics 2023](#), talent.brussels, 2024.

¹¹ Marie Guitton et Valentin Ledroit, « [Bruxelles, Luxembourg, Strasbourg : où siègent les institutions européennes ?](#) », *Toute l'Europe*, mis à jour le 14 janvier 2025.

¹² Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales, [Bruxelles, Capitale internationale – Les chiffres 2020](#), commissioner.brussels, 2020.

¹³ North Atlantic Treaty Organization. [NATO Headquarters](#). Dernière mise à jour le 28 mars 2024.

¹⁴ Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales, [Bruxelles, Capitale internationale – Les chiffres 2020](#), commissioner.brussels, 2020.

¹⁵ « *Toutes les activités menées dans le but d'influer directement ou indirectement sur l'élaboration ou la mise en œuvre des politiques et sur les processus décisionnels des institutions de l'UE, quel que soit le canal ou le moyen de communication utilisé* ».

33 écoles internationales, 300 représentations régionales ou locales qui défendent leur intérêt auprès de l'UE¹⁶.

Au niveau économique, l'ensemble de la sphère internationale bruxelloise représente entre 12,7% et 20,3% du chiffre d'affaires régional, pour 17,6% et 23,2% de l'emploi¹⁷. Sur le marché de l'emploi, l'Union européenne et les organisations internationales représentent 52 000 emplois directs¹⁸.

2.2.3 Commerces et HoReCa

Le commerce occupe une place centrale dans l'économie de la région bruxelloise, jouant un rôle crucial tant sur le plan économique que social. Ce secteur dynamique et en constante évolution reflète les tendances de consommation et les transformations urbaines, tout en étant un pourvoyeur important d'emplois.

En RBC, on dénombre plus de 20 000 établissements commerciaux répartis sur pas moins de 124 noyaux commerciaux. Ceux-ci offrent des profils et des services spécifiques, autour de places ou de rues commerçantes plus ou moins denses. La région compte également 31 galeries commerciales et 7 centres commerciaux¹⁹. Ces établissements se répartissent en plusieurs catégories :

- **La vente de biens** représente environ 49% des cellules commerciales actives. Cette catégorie comprend les commerces d'alimentation, d'habillement, de loisirs, etc. ;
- **L'HoReCa** représente environ 25% des établissements ;
- **Les services à caractère commercial** représentent environ 24% des implantations, incluant, entre autres, les salons de coiffure, les agences bancaires, etc. ;
- **Les services associés aux transports et vente de véhicules** comptent pour environ 5% des implantations²⁰.

En 2018, on estimait à 61 000 ETP (équivalents temps plein) les personnes travaillant dans le secteur du commerce de détail, y compris les indépendants, la restauration et la vente de véhicules. Cela représente environ 9% de l'emploi régional. Ce secteur est primordial pour la région car, comparativement aux autres secteurs, il fait partie de ceux où le taux de travailleurs résidents à Bruxelles est parmi les plus élevés. En effet, 65% des emplois dans le commerce de détail et 75% des emplois dans l'HoReCa sont occupés par des Bruxellois. De plus, 70% à 77% de ces emplois requièrent peu de qualifications (en termes de diplôme). L'impact socio-économique pour la Région est donc considérable, d'autant plus que le taux de chômage à Bruxelles est élevé, notamment pour les personnes faiblement diplômées (en décembre 2024, le taux de chômage à Bruxelles s'élevait à 14,8%,

¹⁶ Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales, [Bruxelles, Capitale internationale – Les chiffres 2020](#), Bruxelles : commissioner.brussels, 2020.

¹⁷ [Ibidem](#).

¹⁸ Commissioner.brussels, [Annual Report 2023 of the Brussels Commissioner for Europe and International Organisations](#), Office of the Commissioner for Europe and International Organisations, 2023.

¹⁹ hub.brussels, [Baromètre des quartiers commerçants bruxellois – édition 2024](#), hub.brussels, 2024.

²⁰ Benjamin Wayens, Tatiana Debroux, Pernelle Godart, Céline Mahieu, Mathieu Strale et Emmanuel d'Ieteren, « [Le commerce à Bruxelles : réconcilier l'urbain avec un secteur en reconfiguration](#) », *Brussels Studies*, Notes de synthèse, no. 143, mis en ligne le 04 mai 2020.

dont 60,5% de personnes présentant un niveau d'étude faible²¹). Les retombées sont donc positives, tant sur les retombées fiscales que sur le taux d'emploi dans la Région²².

Le secteur du commerce fait aujourd'hui face à de nombreux défis : la concurrence du commerce en ligne, la transition environnementale, les coûts de l'immobilier, les nouvelles habitudes de consommation, pour ne citer que quelques exemples. Le nombre de cellules commerciales actives a été divisé par deux en l'espace de 67 ans, passant de 42 712 en 1950 à 20 696 en 2017. Cependant, cette diminution de l'offre commerciale doit être nuancée, car de 2009 à 2019, la surface totale disponible a augmenté. Une tendance à l'augmentation de la taille moyenne des points de vente est donc observée, avec l'apparition de grandes surfaces commerciales (Basilix, Docks, City2, etc.) et le développement de zones commerciales hors du Pentagone (cimetière d'Ixelles, Stockel, De Wand, etc.). La baisse du nombre de cellules commerciales s'explique principalement par une concentration économique accrue et une hausse de la productivité, rendant les petites cellules inadaptées aux réalités actuelles²³.

Depuis 2000, une stagnation dans les parts des dépenses commerciales par habitant est constatée. La croissance économique du secteur et son dynamisme sont donc étroitement liés à la croissance démographique. La forte augmentation de la population bruxelloise au cours de ces dernières décennies a ainsi été un atout pour le secteur commercial de la Région. Il a également été remarqué que la part de la consommation dans le cadre professionnel a augmenté dans le commerce de détail, soulignant l'importance du dynamisme de la Région en tant que pôle d'activité économique²⁴.

Enfin, le commerce en ligne a bouleversé les habitudes de consommation ces dernières années. En 2019, on estimait que 70% des Belges avaient effectué au moins un achat en ligne au cours de l'année, et ce secteur représentait 12% du commerce de détail global en 2018, dont plus de la moitié sur des plateformes étrangères. Mais si le commerce en ligne représente une concurrence pour les commerces physiques, la relation entre les deux est en réalité plus complexe. En effet, certains consommateurs consultent des plateformes d'achat en ligne avant d'acheter en magasin, et vice versa. De plus, de nombreux commerces physiques sont également présents en ligne. Cette numérisation du commerce crée néanmoins de nouveaux défis logistiques et de performances, pas toujours évidents à mettre en place pour les petits commerces indépendants et n'est pas toujours rentable pour tous les types de commerces²⁵.

2.2.4 Tourisme

De par la forte présence d'organisations internationales à Bruxelles, le tourisme, et plus particulièrement le tourisme d'affaires, occupe une place non négligeable dans l'économie bruxelloise. Dynamisé par la grande connectivité de la Région (deux aéroports, connexions TGV, etc.), le nombre de nuitées a atteint 9,3 millions de nuitées en 2023, dont 52% liés au tourisme d'affaires²⁶. Bruxelles

²¹ Actiris, [Le taux de chômage reste stable à Bruxelles](#), dernière mise à jour le 7 janvier 2025.

²² Benjamin Wayens, Tatiana Debroux, Pernelle Godart, Céline Mahieu, Mathieu Strale et Emmanuel d'Ieteren, « [Le commerce à Bruxelles : réconcilier l'urbain avec un secteur en reconfiguration](#) », *Brussels Studies*, Notes de synthèse, no. 143, mis en ligne le 04 mai 2020.

²³ [Ibidem.](#)

²⁴ [Ibidem.](#)

²⁵ [Ibidem.](#)

²⁶ [visit.brussels, Rapport annuel 2023](#), visit.brussels, 2024.

occupe une place propice pour le marché MICE²⁷ (« *Meetings, Incentives, Conferences, Events* »), accueillant en 2023 jusqu'à 620 congrès associatifs et faisant de la ville une des premières villes mondiales de congrès²⁸.

L'Union européenne joue un rôle central dans le tourisme d'affaires puisque 75% de celui-ci est lié à l'Europe. Même le tourisme de loisir est lié à environ un tiers à la présence des institutions européennes²⁹. Le reste du tourisme d'affaires est largement attribuable à la présence d'organisations internationales et à l'activité diplomatique présente dans la ville. Le chiffre d'affaires lié au tourisme d'affaires est estimé à 1,515 milliards d'euros, pour environ 13 782 emplois (équivalents ETP)³⁰.

Le tourisme est aussi considéré comme un moteur essentiel de la croissance du commerce en ville, en raison de l'afflux constant de visiteurs qui stimulent la demande pour divers produits et services. Il contribue directement à l'augmentation des ventes et à la vitalité économique des commerces locaux. Avec le *recreational turn*, le tourisme est devenu un élément central dans le développement urbanistique et l'attractivité des villes³¹.

Enfin, la culture n'est pas en reste puisqu'en 2023 les musées et attractions bruxelloises (faisant partie du panel visit.brussels) ont attiré plus de 5 millions de visiteurs, dépassant de plus de 15% le précédent record datant de 2019³².

2.2.5 Les Industries Culturelles et Créatives (ICC)

Pour commencer, il est essentiel de bien définir le terme « industries culturelles et créatives » (ICC). Les ICC sont « *les secteurs et les activités économiques, de la production à la distribution, qui reposent sur des éléments créatifs, la créativité individuelle, les compétences et le talent, et qui ont le potentiel de produire et de créer une valeur culturelle et une croissance économique* » (Komorowski, 2020, p. 7).

Les ICC figurent parmi les secteurs de l'économie mondiale à la croissance la plus rapide. Elles jouent un rôle crucial non seulement sur le plan économique, mais aussi sur les plans social et culturel. La créativité favorise la croissance économique et a des retombées positives sur d'autres secteurs, tels que le tourisme culturel et les technologies innovantes. Le Gouvernement régional bruxellois a d'ailleurs identifié les ICC comme l'un des quatre secteurs clés de l'économie métropolitaine³³.

Sur le plan économique, les ICC ont généré environ 3,213 milliards d'euros de valeur ajoutée nette en 2018, représentant 3,8% de l'économie bruxelloise. Le chiffre d'affaires des ICC a atteint plus de 12,511 milliards d'euros. La croissance du secteur est également soutenue, puisque de 2010 à 2018, la valeur ajoutée a augmenté en moyenne de 3,7%. Le secteur audiovisuel est le plus important,

²⁷ hub.brussels, [Baromètre des quartiers commerçants bruxellois – édition 2024](#), hub.brussels, 2024.

²⁸ visit.brussels, [Rapport annuel 2023](#), visit.brussels, 2024.

²⁹ Christian Vanderhoff, Els Leclercq, Tim Cassiers et Benjamin Wayens, « [L'économie bruxelloise](#) », *Brussels Studies*, Notes de synthèse, mis en ligne le 26 janvier 2009.

³⁰ Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales, [Bruxelles, Capitale internationale – Les chiffres 2020](#), commissioner.brussels, 2020.

³¹ Benjamin Wayens, Tatiana Debroux, Pernelle Godart, Céline Mahieu, Mathieu Strale et Emmanuel d'Ieteren, « [Le commerce à Bruxelles : réconcilier l'urbain avec un secteur en reconfiguration](#) », *Brussels Studies*, Notes de synthèse, no. 143, mis en ligne le 04 mai 2020.

³² visit.brussels, [Rapport annuel 2023](#), visit.brussels, 2024.

³³ Marlen Komorowski, [L'impact économique des industries culturelles et créatives dans la Région de Bruxelles-Capitale](#), hub.brussels, 2020.

représentant plus de 25% de la contribution économique totale du secteur grâce à la présence de grands groupes multimédias (RTBF, VRT, RTL GROUP, etc.). Suivent les secteurs de la publicité et du marketing, des livres et de la presse, et des logiciels et jeux vidéo³⁴.

Sur le marché du travail, les ICC, en 2018, comptaient environ 98 800 salariés et 12 800 indépendants, soit environ 15% de la main d'œuvre totale en Région bruxelloise. Cela en fait le deuxième secteur en termes d'emplois à Bruxelles, derrière le secteur administratif. La publicité et le marketing rassemblent le plus grand nombre de travailleurs, suivis des livres et de la presse, de l'audiovisuel, de l'architecture, et de la musique et des arts visuels. Au niveau belge, Bruxelles est la Région qui est la plus importante en termes d'emploi dans les ICC, concentrant environ 23,5% des emplois du pays³⁵.

Parmi les 25 000 entreprises actives dans le secteur, plus de 97,2% sont des micros et petites entreprises, contre seulement 2,2% de taille moyenne et 0,7% de grandes et très grandes entreprises (environ 170). La grande majorité d'entre elles sont francophones (80%), mais il en existe également des néerlandophones (16%)³⁶.

2.2.6 Le secteur hospitalier

Le secteur hospitalier joue un rôle important pour Bruxelles, que ce soit au niveau économique ou de l'emploi, avec un rayonnement qui va bien au-delà des limites géographiques de la Région. De par sa fonction de capitale et la présence de nombreuses universités, Bruxelles accueille un grand nombre d'hôpitaux comparativement à sa taille, dont trois universitaires (sur les sept que compte le pays). Outre leurs activités en matière de dispense de soins de santé, les hôpitaux sont des acteurs économiques très dynamiques : ils engagent du personnel, produisent et vendent des services, consomment également des biens et services, réalisent des investissements, etc. Le secteur a cependant été confronté à de nombreuses crises ces dernières années, que ce soit la crise du COVID-19 ou celle de l'énergie³⁷.

En termes d'emploi, le secteur hospitalier représente 5% de l'emploi salarié de la RBC avec 32 000 travailleurs en 2022, devant la construction (2%) et l'HoReCa (3,8%). Au niveau national, 15% de l'emploi du secteur est donc regroupé à Bruxelles. Ce pourcentage surpasse le poids démographique de la région (10,6%) et démontre ainsi le poids prépondérant de la Région dans ce secteur. Sur l'ensemble de ces travailleurs, un peu plus de la moitié sont des navetteurs résidant en Wallonie ou en Flandre. Ce constat se pose également en ce qui concerne l'origine des patients dans ces hôpitaux. Entre 2010 et 2022, le nombre d'emploi salarié dans le secteur a augmenté en moyenne de 1,2% par an, ce qui correspond à près de 4 200 emplois. Cela représente un cinquième de la création d'emploi nette en 12 ans en RBC !³⁸

En 2015, et de manière similaire en 2022 selon les estimations, la valeur ajoutée du secteur était de 1,75 milliard d'euros, soit 2,4% de la valeur ajoutée totale de l'activité économique de la RBC. Cependant, cette valeur ajoutée a connu une baisse significative en 2019 suite à la crise du COVID-19.

³⁴ Marlen Komorowski, *L'impact économique des industries culturelles et créatives dans la Région de Bruxelles-Capitale*, hub.brussels, 2020.

³⁵ *Ibidem*.

³⁶ *Ibidem*.

³⁷ Mattéo Godin et Pierre-François Michiels, *Les hôpitaux en Région bruxelloise, un secteur important sur le plan économique*, Focus n°71, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), 2024.

³⁸ *Ibidem*.

Celle-ci est imputable à l'augmentation des capacités d'admission et de soins intensifs, ainsi qu'à la baisse de revenus des hôpitaux suite au report de soins non essentiels³⁹.

Selon les estimations de l'IBSA, chaque tranche de 1 000 € de chiffre d'affaires générée par le secteur hospitalier bruxellois produit environ 660 € de valeur ajoutée : 500 € directement dans le secteur hospitalier lui-même, et 160 € dans d'autres secteurs économiques. On estime ainsi que 5 100 emplois en Région de Bruxelles-Capitale sont indirectement liés à l'activité hospitalière. Enfin, il est important de souligner que deux tiers de la valeur ajoutée générée - qu'elle soit directe ou indirecte - profitent à l'économie de la Région bruxelloise. Ce secteur a donc un impact significatif sur l'économie régionale, tant en termes de création de valeur ajoutée que d'emploi⁴⁰.

2.2.7 La Recherche, Développement et Innovation (RDI)

Bruxelles possède des atouts en ce qui concerne la RDI, surtout en ce qui concerne la mise à disposition de main-d'œuvre pour ce secteur. En effet en 2018, il s'avérait qu'environ 1,8% de l'emploi total de la Région était actif dans ce secteur, soit plus qu'en Belgique (1,7%) et que dans l'UE-28 (1,3%)⁴¹.

Dans sa stratégie Europe 2020, l'UE avait fixé des critères à atteindre en termes de dépenses dans la RDI : celles-ci devaient s'élever à 3% du PIB⁴². Or en 2021, force est de constater que la RBC n'atteint pas encore cet objectif avec des dépenses en RDI qui s'élevaient à 2,256 milliards d'euros⁴³, soit 2,5% du PIB de la région en 2021. Ce taux dépasse cependant la moyenne européenne mais reste inférieur à celui de la Belgique dans son ensemble. Ce relativement « mauvais » résultat est cependant à prendre avec précaution. En effet, ces objectifs sont relativement difficiles à atteindre pour les villes-régions et les chiffres sont quelque peu biaisés par les limites géographiques restreintes de la région⁴⁴.

³⁹ Mattéo Godin et Pierre-François Michiels, [Les hôpitaux en Région bruxelloise, un secteur important sur le plan économique](#), Focus n°71, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), 2024.

⁴⁰ [Ibidem](#).

⁴¹ Innoviris, [Recherche, développement et innovation ? Bruxelles est un bon élève](#), Innoviris, 2024.

⁴² Commission européenne, [Europe 2020 : Stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive](#), EUR-Lex, dernière modification 2010.

⁴³ Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), [Recherche et Développement – Indicateurs statistiques](#), IBSA, fichier Excel, IBSA, 2024, dernière mise à jour le 30 août 2024.

⁴⁴ Roger Kalenga-Mpala (IBSA) et Ariane Wautelet (Innoviris), [La recherche et le développement à Bruxelles : qui finance ces activités et où sont-elles réalisées ?](#), Focus n°12, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), janvier 2016.

Dépenses intérieures brutes de R&D (DIRD) par secteur d'exécution (en % du PIB) (2021)

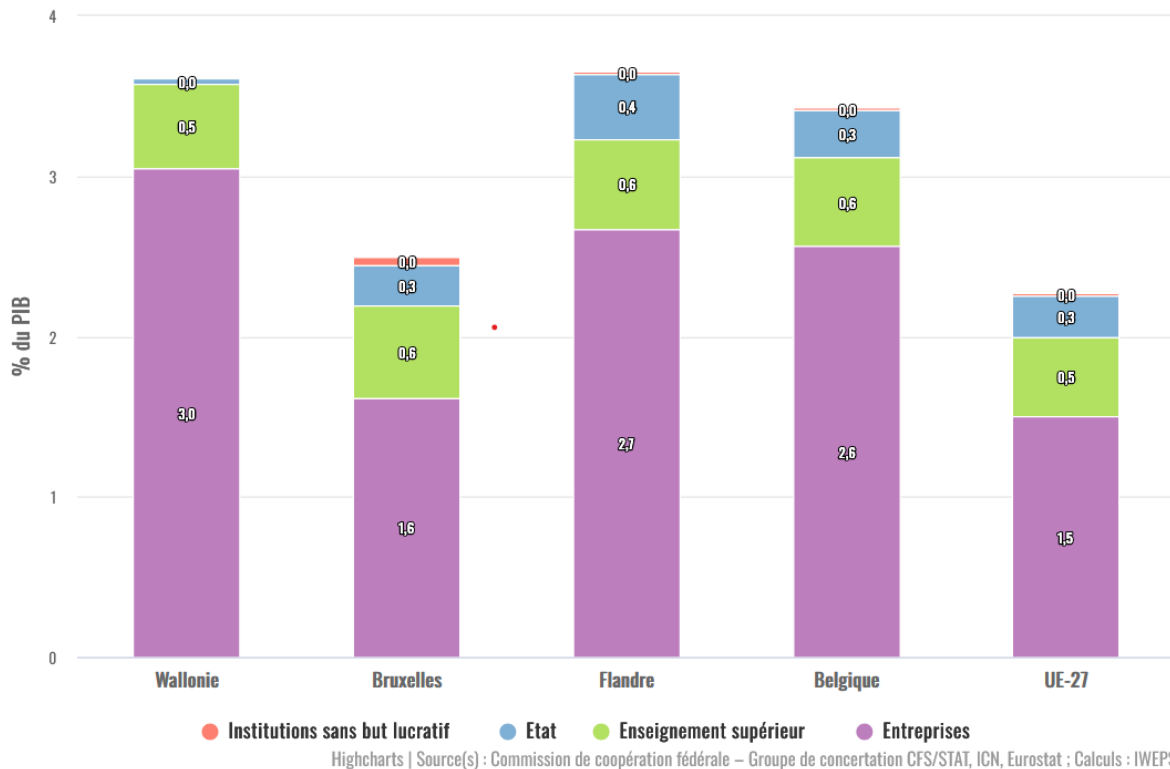


Figure 1 : IWEPS, *Intensité de R&D*, dernière mise à jour le 1 juin 2025.

Depuis 2020, les dépenses en R&D suivent de près l'évolution de l'activité économique, traduisant une certaine stabilité dans l'intensité de l'effort régional. Les entreprises privées et l'enseignement supérieur jouent un rôle moteur, représentant respectivement 63% et 24% des investissements en R&D, principalement dans les secteurs des télécommunications, des services financiers et du numérique. Cette orientation vers les services innovants confère à Bruxelles une dynamique particulière, distincte des autres régions belges, où l'industrie pharmaceutique et la biotechnologie dominent⁴⁵.

Le soutien public à la R&D s'est également renforcé. En 2022, le gouvernement bruxellois a alloué 53 millions d'euros à l'innovation, un montant qui pourrait atteindre 63 millions en 2023. L'agence Innoviris, pilier de cette politique, a financé 358 projets et 215 organisations, avec un budget de 46 millions d'euros. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre du Plan Régional d'Innovation 2021-2027, qui définit les grandes orientations stratégiques pour renforcer la résilience économique et accélérer la transition vers une société plus durable et inclusive⁴⁶.

2.2.8 Secteur Secondaire : Industrie et Construction

La place du secteur secondaire dans l'économie bruxelloise est aujourd'hui bien moins significative que celle du secteur tertiaire en termes de valeur ajoutée. En 2022, il ne représentait que 8,2% de la

⁴⁵ Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), *Panorama socio-économique 2024 : Contexte économique, social et environnemental de la Région de Bruxelles-Capitale* (IBSA, décembre 2024), pp. 26-27.

⁴⁶ *Idem*, p. 30

valeur ajoutée totale de la Région, dont 2,8% pour l'industrie manufacturière et 2,2% pour le secteur de la construction⁴⁷.

À Bruxelles, l'industrie manufacturière a fortement décliné au cours des dernières décennies, enregistrant une perte de 60% des emplois entre 1995 et 2024. En 2024, elle ne compte plus que 17 000 emplois, soit seulement 2,3% de l'emploi total régional. Ce recul s'explique en partie par la disparition de grandes structures industrielles, tandis que les petites et moyennes entreprises (PME) ont mieux résisté à cette tendance. Les secteurs automobile et textile ont quasiment disparu de la capitale, contrairement à l'agroalimentaire et à la réparation de machines, qui ont mieux résisté. La majorité des espaces productifs subsistent le long du canal, mais leur surface continue de diminuer sous la pression croissante des autres fonctions urbaines⁴⁸.

Par ailleurs, la part résiduelle de l'emploi industriel concerne majoritairement des fonctions de sièges sociaux plutôt que des activités de production à proprement parler. Certaines branches industrielles subsistent néanmoins, notamment la construction de moyens de transport (avec par exemple la SABCA dans le secteur aéronautique), ainsi que l'industrie pharmaceutique et la fabrication d'équipements électriques. La petite taille de la plupart des entreprises industrielles encore présentes à Bruxelles témoigne d'une dynamique industrielle plus fragmentée et spécialisée⁴⁹.

Jusqu'à récemment, la présence d'Audi à Forest permettait de maintenir une activité automobile de grande envergure au cœur du tissu urbain. Elle symbolisait la capacité de Bruxelles à accueillir des acteurs industriels majeurs. Sa fermeture annoncée pour début 2025 marque un tournant historique pour l'industrie bruxelloise et impose une redéfinition des orientations de la politique industrielle régionale.

De son côté, le secteur de la construction doit faire face au défi colossal de la rénovation du parc immobilier. En effet, quelque 250 000 bâtiments sont à rénover en Région bruxelloise d'ici 2033. Le nombre de travailleurs dans le secteur est en forte augmentation, passant de 30 000 à 35 000 en cinq ans. Cependant, en 2025, l'instabilité politique de la Région représente un obstacle majeur, notamment avec la suspension des primes à la rénovation dans le cadre du programme « RENOLUTION », compromettant la viabilité de nombreuses entreprises du secteur⁵⁰.

2.3 La place du commerce extérieur dans l'économie

L'économie bruxelloise est, à l'image de sa population, résolument tournée vers le monde extérieur. L'impact du commerce extérieur sur son économie se manifeste à la fois de manière directe, via les entreprises qui exportent des biens ou des services, et indirecte, à travers les fournisseurs et prestataires qui participent aux chaînes de valeur exportatrices. Au total, 33% de sa valeur ajoutée et 28% des emplois sont liés aux exportations. Ce chiffre inclut à la fois les exportations de biens et de services, avec une prédominance marquée des services, qui représentent 24% de la valeur ajoutée et

⁴⁷ Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), [Mini-Bru 2025 : La Région de Bruxelles-Capitale en chiffres](#), 2025.

⁴⁸ Dalila Ghodbane et al., [Observatoire des Activités Productives – État des lieux : Les espaces de la production alimentaire à Bruxelles](#), n°5, perspective.brussels, novembre 2024.

⁴⁹ Christian Vandermotten, « [Les structures économiques de la Belgique et leur spatialité, des Golden Sixties à aujourd'hui](#) », *Belgeo*, no 4 (2017), mis en ligne le 18 juillet 2018.

⁵⁰ Embuild.Brussels, « [Le secteur de la construction bruxellois en péril suite à l'arrêt des primes RENOLUTION : un impact majeur sur l'économie et la transition énergétique](#) », *Embuild*, 17 janvier 2025.

21% de l'emploi. À l'inverse, les exportations de biens ne comptent que pour 9% de la valeur ajoutée et 7% de l'emploi, ce qui reflète la structure tertiaire de l'économie bruxelloise⁵¹.

Les exportations ne bénéficient pas uniquement aux entreprises directement impliquées. Elles ont un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie régionale : elles stimulent l'innovation, attirent les investissements étrangers et renforcent la compétitivité globale⁵².

Au niveau des marchandises, les exportations de biens au premier semestre 2024 de la Région bruxelloise s'élèvent à 5,1 milliards d'euros, soit une baisse marquée de 16% par rapport à la même période en 2023. Cette contraction intervient après trois années de croissance soutenue. La part de Bruxelles dans les exportations nationales chute ainsi à 2,8%, contre 3,2% un an plus tôt, confirmant le poids relativement restreint de la Région dans le commerce extérieur belge, dominé par la Flandre. Les importations bruxelloises de biens, quant à elles, atteignent 9,6 milliards d'euros, en recul de 3,1%. Le déficit commercial de la Région se creuse donc, atteignant -4,5 milliards d'euros en 2024⁵³.

Le commerce extérieur bruxellois repose historiquement sur deux piliers : les produits des industries chimiques (notamment pharmaceutiques) et le matériel de transport (principalement les véhicules électriques). Ensemble, ces deux catégories représentaient encore près de 60% des exportations régionales début 2024. Toutefois, elles sont toutes deux en net recul : -16% pour les produits chimiques, et -40% pour le matériel de transport, fortement impacté par la baisse des exportations de véhicules électriques et la fermeture annoncée du site Audi Brussels. En parallèle, certains secteurs émergent avec vigueur. Les exportations de matières plastiques et caoutchouc ont doublé (+106%), celles de machines et appareils électriques ont progressé de 53%, et les textiles affichent une croissance de 76%. Ces dynamiques traduisent une certaine diversification du tissu exportateur bruxellois⁵⁴.

Les échanges commerciaux de biens de la Région bruxelloise sont très largement tournés vers l'Europe, qui capte 87% des exportations régionales. L'Allemagne, la France, les Pays-Bas, le Luxembourg et les États-Unis figurent parmi les principaux partenaires commerciaux. Toutefois, les performances sont contrastées : les exportations vers l'Allemagne, les États-Unis, la Chine ou encore le Canada reculent fortement, tandis que celles vers, entre autres, la République Tchèque, la Pologne ou l'Irlande progressent de manière importante⁵⁵.

2.4 La mondialisation par le bas : une économie invisible mais essentielle à Bruxelles

À côté des institutions européennes et des grandes entreprises qui incarnent la mondialisation « par le haut », Bruxelles abrite une autre forme d'internationalisation, plus discrète mais tout aussi active : la mondialisation « par le bas ». Celle-ci se manifeste dans des quartiers comme Cureghem, Heyvaert

⁵¹ Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), « [Un tiers de la création de richesse en Région bruxelloise est lié aux exportations](#) », IBSA, 20 février 2025.

⁵² hub.brussels, « [Bruxelles et le commerce international : un moteur de croissance confirmé](#) », hub.brussels, blog, publié le 26 février 2025.

⁵³ hub.brussels, [Bilan du commerce extérieur - 1^{er} semestre 2024](#), hub.brussels, décembre 2024.

⁵⁴ [Ibidem](#).

⁵⁵ [Ibidem](#).

ou autour des Abattoirs, où des communautés migrantes développent des activités économiques transnationales⁵⁶.

Ces quartiers sont connectés à des réseaux mondiaux à travers des pratiques comme l'exportation de véhicules d'occasion vers l'Afrique, le commerce de textiles, ou encore la revalorisation de biens de seconde main. Ces filières, souvent informelles, reposent sur des logiques de débrouille, de solidarité et d'entrepreneuriat populaire. Elles échappent aux radars des statistiques officielles, mais participent pleinement à l'économie urbaine⁵⁷.

Cette mondialisation populaire coexiste avec celle des institutions, parfois à quelques rues de distance, révélant une ville aux dynamiques multiples. Elle soulève aussi des enjeux importants : reconnaissance institutionnelle, risques de gentrification, et pression sur les espaces urbains⁵⁸.

2.5 Évolution historique et tendances récentes

2.5.1 La désindustrialisation de la région

L'histoire industrielle de Bruxelles est riche et variée. La ville a depuis toujours accueilli des fonctions industrielles aux côtés de ses fonctions administratives. Dès l'Ancien Régime, de nombreuses activités artisanales et industrielles s'y sont développées, souvent en lien avec la Senne, utilisée à la fois comme voie de transport et comme source d'énergie pour les moulins.

L'inauguration du canal de Bruxelles-Willebroeck en 1561, sorte de port intérieur, renforça le rôle de la ville comme centre économique d'importance européenne.

Si le début de la révolution industrielle a d'abord concerné l'axe charbonnier wallon, l'indépendance de la Belgique en 1830 a insufflé un fort dynamisme à l'industrie bruxelloise, grâce à sa position centrale et à la présence d'une clientèle bourgeoise locale. Les premières étapes de cette révolution ont vu l'essor d'une industrie textile mécanisée et d'une industrie chimique, souvent installées le long de la Senne.

À partir de 1850, le centre névralgique de l'industrie bruxelloise se déplace progressivement vers les quartiers longeant le canal Bruxelles-Charleroi, inauguré en 1832. Ce canal devient alors essentiel pour le transport du charbon depuis le bassin houiller du Centre, indispensable aux machines à vapeur et à la production de gaz et de chauffage domestique. La Senne est progressivement voûtée à partir de 1870, et ses anciens bassins sont comblés entre la seconde moitié du XIXe siècle et 1910.

Le chemin de fer joue également un rôle déterminant dans le développement industriel de la ville. En 1835, la première ligne ferroviaire du continent européen est inaugurée entre Bruxelles et Malines. La capitale devient rapidement le centre de l'« étoile ferroviaire » belge, avec la construction de nombreuses gares (Allée Verte, Nord, Bogaarden, Midi, Cureghem, Forest). Cette situation permet aux industriels de s'affranchir des localisations des sources d'énergie et d'attirer en ville de nombreuses entreprises ainsi qu'une main-d'œuvre abondante. D'abord concentrée dans le centre historique (le

⁵⁶ Cataline Sénéchal, Claire Scohier, Martin Rosenfeld, et Mohamed Benzaouia, [Bruxelles et la mondialisation par le bas, Inter-Environnement Bruxelles](#), 20 décembre 2021.

⁵⁷ [Ibidem.](#)

⁵⁸ [Ibidem.](#)

Pentagone), l'industrie se déplace peu à peu vers l'axe Nord-Midi, le long du canal et de la vallée de la Senne. Au début du XXe siècle, Bruxelles devient ainsi la première région industrielle du pays.

L'industrie continue de croître fortement durant l'entre-deux-guerres, passant d'environ 100 000 travailleurs en 1918 à 147 000 en 1947, puis 164 000 en 1970. Elle se diversifie : en plus du textile et de la confection (dominants jusqu'en 1930), elle s'oriente vers des secteurs innovants comme l'imprimerie, la pharmacie, la chimie, l'électricité ou la fabrication de machines.

Les années 1960 marquent cependant le début d'un changement de modèle industriel, basé sur des implantations fordistes nécessitant de vastes espaces horizontaux, qui ne trouve plus leur place dans une ville dense. La raréfaction de la main-d'œuvre industrielle, la montée du tertiaire, les prix élevés du foncier, la circulation difficile et des normes environnementales plus strictes poussent les industries restantes à s'installer en périphérie, notamment dans les zones portuaires ou rurales⁵⁹.

La troisième révolution industrielle et l'apparition des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les années 1980 sonnent le glas de l'âge d'or industriel bruxellois. La mondialisation et la délocalisation vers des pays à moindres coûts entraînent peu à peu le remplacement de l'industrie par le secteur tertiaire⁶⁰.

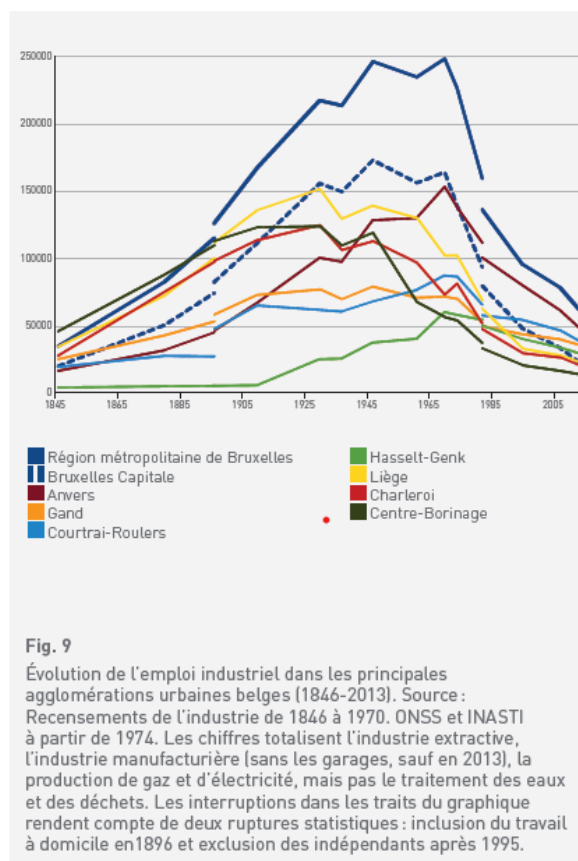
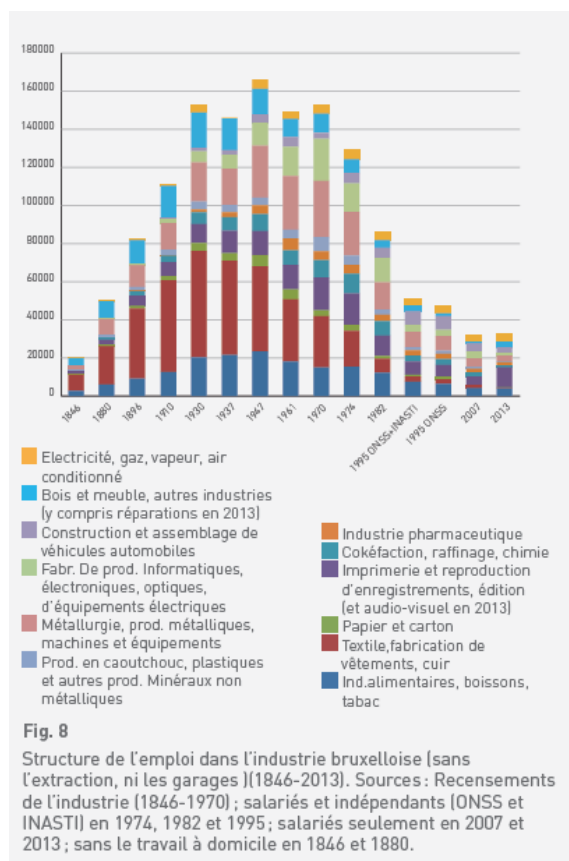


Figure 2 : Christian Vandermorten, « L'industrie bruxelloise : deux siècles et demi d'évolution », *Bruxelles Patrimoines*, nos 15-16, numéro spécial, septembre 2015, Bruxelles Développement Urbain.

⁵⁹ Christian Vandermorten, « L'industrie bruxelloise : deux siècles et demi d'évolution », *Bruxelles Patrimoines*, nos 15 - 16, numéro spécial, septembre 2015, Bruxelles Développement Urbain.

⁶⁰ Patrick Viaene, « Le paysage de Bruxelles entre ruralité et industrie », *Bruxelles Patrimoines*, hors-série, Bruxelles : Région de Bruxelles-Capitale, 2013.

2.5.2 Bruxelles, ville-région cosmopolite et en croissance démographique

Bruxelles est l'une des villes les plus cosmopolites au monde. Selon Statbel, seulement un quart de la population bruxelloise est d'origine belge, tandis que les trois quarts sont soit des Belges d'origine étrangère, soit des étrangers. La ville compte 184 nationalités différentes, ce qui en fait un exemple frappant de « super-diversité »⁶¹.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, Bruxelles est devenue un carrefour migratoire majeur. Initialement, l'immigration était motivée par des besoins économiques : les charbonnages et industries belges manquaient de main-d'œuvre. Des accords bilatéraux ont été signés avec l'Italie (1946), la Grèce, l'Espagne, le Maroc, la Turquie, etc., pour faire venir des travailleurs, souvent peu qualifiés⁶².

Mais dès les années 1960, la ville commence à accueillir une immigration plus diversifiée, notamment avec l'essor de la construction européenne. L'installation des institutions européennes à Bruxelles attire une nouvelle population : des fonctionnaires, des diplomates, des lobbyistes, des journalistes, et leurs familles. Cette migration est qualifiée de « migration haute », car elle concerne des personnes hautement qualifiées, souvent bien rémunérées, et bénéficiant de conditions de séjour favorables⁶³.

Cette forte immigration a également participé à la croissance démographique soutenue de la Région ces dernières décennies. En 2024, Bruxelles compte 1 249 597 habitants. Ce chiffre, en constante augmentation depuis 1996, résulte de trois dynamiques parallèles : le solde naturel, le solde migratoire intra-belge et le solde migratoire international. Bruxelles est la seule Région de Belgique à présenter un solde naturel positif : en 2023, on y a enregistré 13 987 naissances contre 8 583 décès, malgré une baisse d'un quart des naissances en dix ans. En revanche, les mouvements migratoires internes sont défavorables à la Région : si 25 023 personnes s'y sont installées depuis une autre région du pays en 2023, 43 775 Bruxellois ont quitté la capitale pour s'installer ailleurs en Belgique. Cette perte est toutefois largement compensée par un solde migratoire international fortement positif, avec un gain net de 21 443 habitants venus de l'étranger⁶⁴.

3 Enjeux économiques actuels

3.1 Enjeux économiques externes

3.1.1 L'impact de la crise du Covid-19

La crise du Covid-19 a profondément bouleversé l'économie de la Région de Bruxelles-Capitale, révélant à la fois ses fragilités structurelles et sa capacité d'adaptation. Dès 2020, la pandémie a

⁶¹ Marco Martiniello et Andrea Rea, *Une brève histoire de l'immigration en Belgique*, Fédération Wallonie-Bruxelles, mai 2023.

⁶² *Ibidem*.

⁶³ Thierry Fiorilli, « *Comment Bruxelles est devenue cosmopolite* », *Le Soir*, 29 juin 2024.

⁶⁴ Jean-Pierre Hermia et Diane Tennstedt, *Baromètre démographique 2024 de la Région de Bruxelles-Capitale*, Focus n°67, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), novembre 2024.

provoqué une récession brutale, avec une contraction du produit intérieur brut régional de 5,2% entre 2019 et 2020, contre 2,3% au plus fort de la crise financière de 2008⁶⁵.

Cette chute de l'activité économique s'est concentrée dans les secteurs les plus exposés aux restrictions sanitaires, notamment l'HoReCa, le commerce de détail non alimentaire, les services à la personne, la culture, le tourisme et les transports. Le chiffre d'affaires des entreprises bruxelloises a enregistré un recul plus marqué qu'au niveau national étant donné la forte dépendance de l'économie régionale à la demande extérieure (navetteurs, touristes, institutions internationales), qui a été fortement affectée par les restrictions de déplacement⁶⁶. Le secteur de l'hébergement a été particulièrement sinistré, enregistrant une baisse d'activité de plus de 70% par rapport à son niveau d'avant-crise, tandis que celui de la restauration était, au 3^{ème} trimestre 2021, encore inférieur de 10% à début 2020⁶⁷.

Malgré l'ampleur du choc, les pertes d'emplois ont été relativement contenues grâce aux dispositifs de soutien mis en place par les autorités fédérales et régionales, tels que le chômage temporaire, le droit passerelle pour les indépendants, les moratoires sur les faillites et les aides sectorielles. L'emploi intérieur bruxellois (lieu de travail) n'a reculé que de 0,4% en 2020, mais cette stabilité apparente masque une baisse significative du volume de travail salarié (lieu de domicile), estimée à 7,7%. Les indépendants ont été particulièrement touchés : en 2021, 34% d'entre eux subissaient encore une perte de revenus supérieure à 10%⁶⁸.

En 2021, grâce à la campagne de vaccination et à l'allègement progressif des mesures, la reprise économique s'est amorcée. Toutefois, cette reprise est restée inégale et inférieure à celle observée dans les autres régions du pays⁶⁹. Certains secteurs ont rebondi rapidement, comme le commerce de détail, notamment grâce à l'essor du commerce en ligne, tandis que d'autres, comme la culture, l'événementiel ou l'HoReCa, ont continué à souffrir des restrictions sanitaires et de la lente reprise du tourisme⁷⁰. Les investissements des entreprises ont repris, mais sont restés en deçà des niveaux d'avant-crise⁷¹, et les perspectives d'embauche sont demeurées incertaines dans plusieurs secteurs⁷².

La crise a également accéléré des transformations structurelles déjà à l'œuvre. Le télétravail s'est généralisé, modifiant durablement les habitudes de travail et la fréquentation des quartiers d'affaires, en particulier dans le centre-ville et le quartier européen. Cette évolution soulève des questions sur l'avenir du parc de bureaux et sur la nécessité de repenser l'aménagement urbain. Par ailleurs, la

⁶⁵ Perspective.brussels, *Diagnostic socio-économique, territorial et environnemental de la Région de Bruxelles-Capitale suite à la pandémie de Covid-19*, Perspective.brussels, mai 2022, p. 17.

⁶⁶ Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), *Baromètre conjoncturel de la Région bruxelloise, n°35 - édition spéciale Covid-19 - Printemps 2021*, IBSA, 2021.

⁶⁷ Perspective.brussels, *Diagnostic socio-économique, territorial et environnemental de la Région de Bruxelles-Capitale suite à la pandémie de Covid-19*, Perspective.brussels, mai 2022, p. 30-31.

⁶⁸ *Idem*, p. 7.

⁶⁹ *Idem*, p. 19.

⁷⁰ Perspective.brussels, *Diagnostic socio-économique, territorial et environnemental de la Région de Bruxelles-Capitale suite à la pandémie de Covid-19*, Perspective.brussels, mai 2022.

⁷¹ Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), *Baromètre conjoncturel de la Région bruxelloise, n°35 - édition spéciale Covid-19 - Printemps 2021*, IBSA, 2021, p. 14.

⁷² Perspective.brussels, *Diagnostic socio-économique, territorial et environnemental de la Région de Bruxelles-Capitale suite à la pandémie de Covid-19*, Perspective.brussels, mai 2022, p. 37.

digitalisation de l'économie s'est intensifiée, renforçant les inégalités entre les entreprises et les travailleurs selon leur capacité à s'adapter à ces nouveaux modes de fonctionnement⁷³.

Sur le plan social, la crise a exacerbé les inégalités existantes. Les ménages à faibles revenus ont été les plus durement touchés par la hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation, dans un contexte d'inflation élevée (8% en février 2022). La précarité énergétique a concerné près de 28% des ménages bruxellois, et la demande du revenu d'intégration sociale a fortement augmenté avec une hausse de plus de 14% entre janvier 2020 et avril 2021. Le logement est resté un enjeu majeur, avec une hausse continue des prix de l'immobilier et un ralentissement de la production de logements accessibles⁷⁴.

3.1.2 La guerre en Ukraine : ses conséquences économiques et sociales

Le déclenchement de la guerre en Ukraine en février 2022 a constitué un choc géopolitique majeur, dont les effets économiques se sont rapidement fait sentir à l'échelle mondiale. Dès les premiers mois du conflit, la confiance des consommateurs et des entreprises a été fortement ébranlée, tandis que l'inflation repartait à la hausse, alimentée notamment par la flambée des prix de l'énergie⁷⁵.

Ces tensions internationales ont eu des répercussions directes sur l'économie belge, et plus particulièrement sur celle de la Région de Bruxelles-Capitale. En 2022, l'incertitude liée au contexte géopolitique, conjuguée à une inflation historiquement élevée, a pesé sur la dynamique de reprise économique post Covid-19. Bien que la croissance du PIB bruxellois soit restée soutenue en 2022 à +3,5%, elle s'est inscrite dans un contexte de ralentissement général⁷⁶.

Les effets de la guerre et l'arrivée massive de réfugiés ukrainiens se sont également manifestés à travers d'autres canaux : une pression accrue sur les services sociaux, ainsi qu'une tension renforcée sur le marché du logement. En effet, plus de 11 000 ressortissants ukrainiens se sont installés en Région bruxelloise en 2022, bénéficiant du statut de protection temporaire. Cette arrivée massive a contribué à une croissance démographique exceptionnelle de 18 500 habitants en un an, soit +1,52% de croissance relative⁷⁷.

3.1.3 Une économie tournée vers l'extérieur, mais avec quelles conséquences ?

Comme nous l'avons vu précédemment, l'économie bruxelloise s'inscrit dans une dynamique fortement internationalisée. Cette ouverture doit faire face aujourd'hui à une série de bouleversements géopolitiques et économiques qui mettent en lumière la vulnérabilité d'une économie mondialisée.

Depuis début 2025, les décisions protectionnistes des États-Unis, notamment la hausse des droits de douane, ont ravivé les tensions commerciales mondiales. Ces mesures, bien que ciblées, ont généré une incertitude généralisée qui freine les investissements et les embauches. Certaines entreprises belges dépendent fortement des exportations, ce qui les rend particulièrement vulnérables aux

⁷³ Perspective.brussels, [Diagnostic socio-économique, territorial et environnemental de la Région de Bruxelles-Capitale suite à la pandémie de Covid-19](#), Perspective.brussels, mai 2022.

⁷⁴ Perspective.brussels, [Diagnostic socio-économique, territorial et environnemental de la Région de Bruxelles-Capitale suite à la pandémie de Covid-19](#), Perspective.brussels, mai 2022.

⁷⁵ Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), [Panorama socio-économique 2023 : Contexte économique, social et environnemental de la Région de Bruxelles-Capitale](#), IBSA, 2023. pp. 8-9.

⁷⁶ [Idem](#), pp. 12-13.

⁷⁷ [Idem](#), p. 34.

tensions commerciales actuelles. La situation est d'autant plus préoccupante que l'Union européenne, excédentaire dans ses échanges avec les États-Unis, a peu de chances d'obtenir une réduction significative des droits de douane imposés sur ses produits⁷⁸.

Parallèlement, la Chine, confrontée à une crise intérieure et à des restrictions américaines, redirige ses excédents de production vers l'Europe. Cette stratégie accroît la pression concurrentielle sur les entreprises européennes, en inondant le marché de produits à très bas prix, une tendance renforcée par la déflation chinoise. L'industrie belge, déjà fragilisée par un recul marqué de l'activité après un pic post-pandémie, subit de plein fouet cette concurrence accrue⁷⁹.

Le secteur des services, traditionnel moteur de la croissance belge, est lui aussi en ralentissement. Cette double fragilité (industrielle et tertiaire), affaiblit la résilience de l'économie face aux chocs extérieurs. Le marché du travail se détériore, avec une hausse continue du chômage depuis fin 2022, accentuant la prudence des ménages et freinant la consommation intérieure. La zone euro se rapproche d'une situation de stagflation, avec une croissance faible et une inflation persistante⁸⁰.

Enfin, l'appréciation de l'euro face au dollar nuit à la compétitivité des exportations européennes. Dans un contexte où la croissance est déjà fragile, cette évolution monétaire constitue un facteur à risque supplémentaire⁸¹.

3.1.4 Enjeux climatiques : le besoin d'une économie durable et résiliente

Bruxelles se trouve face à l'urgence climatique et, comme vu dans les chapitres précédents, est confrontée à des bouleversements économiques récents. La Région de Bruxelles-Capitale s'est engagée dans une transformation profonde de son modèle économique, avec pour horizon la neutralité carbone d'ici 2050. Cette ambition s'inscrit dans un contexte marqué par des défis multiples : relocalisation de l'activité, création d'emplois de qualité, réduction des inégalités sociales et résilience face aux crises⁸².

La pandémie de Covid-19, suivie par la guerre en Ukraine, a mis en lumière la vulnérabilité d'une économie mondialisée et interconnectée. Ces chocs successifs ont révélé la dépendance de Bruxelles à des chaînes d'approvisionnement longues et fragiles, notamment pour les biens essentiels. Dans ce contexte, la nécessité de relocaliser certaines productions et de raccourcir les chaînes de valeur est devenue une priorité stratégique⁸³.

C'est dans cette optique que le Gouvernement bruxellois a lancé la stratégie Shifting Economy, un processus de transition économique co-construit avec les acteurs de l'écosystème régional. Cette stratégie, intégrée dans le cadre de Go4Brussels 2030, vise à aligner les objectifs économiques de la Région avec ses engagements climatiques. Elle repose sur une redéfinition des soutiens économiques,

⁷⁸ Conseil économique, social et environnemental de Wallonie, [Web'actu - 17/06/2025 : Décisions économiques américaines : quelles conséquences pour l'Europe et la Wallonie ?](#), publié le 17 juin 2025.

⁷⁹ Conseil économique, social et environnemental de Wallonie, [Web'actu - 17/06/2025 : Décisions économiques américaines : quelles conséquences pour l'Europe et la Wallonie ?](#), publié le 17 juin 2025.

⁸⁰ [Ibidem.](#)

⁸¹ [Ibidem.](#)

⁸² Bruxelles Environnement, [Shifting Economy - Stratégie Régionale de Transition Économique](#), dernière modification le 23 novembre 2023.

⁸³ Shifting Economy, [Accueil - Stratégie Régionale de Transition Économique](#), consulté le 18 juillet 2025.

qu'il s'agisse de financement, d'accompagnement ou de marchés publics, pour favoriser une économie ancrée localement et porteuse de sens⁸⁴.

La transition économique bruxelloise constitue une réponse structurelle aux enjeux environnementaux et sociaux contemporains. En promouvant une économie circulaire, résiliente et inclusive, Bruxelles entend réduire sa dépendance aux ressources rares, maîtriser les coûts énergétiques et renforcer sa souveraineté économique⁸⁵.

Les enjeux climatiques imposent donc à Bruxelles de repenser en profondeur son modèle économique, la transition engagée n'étant pas seulement une nécessité écologique, mais également une opportunité d'adapter son économie aux défis actuels.

Les efforts mis en place par la Région semblent déjà porter leurs fruits. En 2023, les émissions de gaz à effet de serre de la Région de Bruxelles-Capitale représentaient 3% des émissions nationales. Elles proviennent principalement du chauffage des bâtiments (secteurs résidentiel et tertiaire) ainsi que des activités de transport. La consommation d'énergie est responsable de 93% des émissions totales de la Région. À l'horizon 2030, les émissions bruxelloises devraient atteindre 3,0 Mt CO₂ équivalent, soit une baisse de 35,2% par rapport à 2005⁸⁶.

3.2 La région face à ses défis internes

3.2.1 Une région de plus en plus endettée

La Région de Bruxelles-Capitale traverse une période budgétaire critique. Derrière les ambitions urbaines et les projets d'infrastructure, une trajectoire d'endettement préoccupante se dessine. Selon les projections du CERPE (Centre de recherche en économie régionale et politique économique), la dette brute consolidée de la Région pourrait atteindre 22,2 milliards d'euros en 2029, soit 322% de ses recettes annuelles⁸⁷. Cette tendance est confirmée par la CRD, qui souligne une croissance annuelle moyenne de la dette brute consolidée de 8,83% entre 2024 et 2029⁸⁸.

En 2018, la dette régionale s'élevait à 3,4 milliards d'euros. En 2023, elle dépasse les 10 milliards, et atteint 11,5 milliards en 2024⁸⁹. Entre 2024 et 2029, la dette propre augmentera de 7,6 milliards d'euros, avec une croissance annuelle moyenne de 10,5%. Les charges d'intérêt suivront une trajectoire similaire, passant de 334 millions en 2024 à 548 millions en 2029, soit une hausse de 10,41% par an⁹⁰.

Les crises successives ont aggravé la situation mais ne permettent pas à elles seules d'expliquer le déficit budgétaire : la pandémie de Covid-19 et la crise énergétique ont généré 1,5 milliard d'euros de

⁸⁴ Bruxelles Environnement, *Shifting Economy - Stratégie Régionale de Transition Économique*, dernière modification le 23 novembre 2023.

⁸⁵ Shifting Economy, *Accueil - Stratégie Régionale de Transition Économique*, consulté le 18 juillet 2025.

⁸⁶ Bureau fédéral du Plan, *Perspectives économiques régionales 2025-2030*, juillet 2025, p. 76.

⁸⁷ Franc, Coralie, Léo Collot, Émilie Lecuire, et Nicolas Nerinckx. *Les perspectives budgétaires de la Région de Bruxelles-Capitale de 2024 à 2029*. Sous la direction de Hugues Bogaert. CERPE, Université de Namur, 2024, p. 15.

⁸⁸ Commission Régionale de Développement (CRD), *Note sur les finances publiques de la Région de Bruxelles-Capitale : état des lieux, perspectives budgétaires et défis à long terme (2024-2029)*, Perspective.brussels, 2024, pp. 11-12.

⁸⁹ *Idem*, p. 2.

⁹⁰ *Idem*, p. 11.

dépenses supplémentaires entre 2020 et 2022, mais la dette a augmenté de plus de 4 milliards d'euros sur la même période⁹¹.

Alors, comment expliquer cette dérive ? Tout d'abord, il semble que le déficit budgétaire soit structurel. Les dépenses publiques ont crû rapidement entre 2017 et 2022, augmentant de 17,4% et dépassant la croissance des recettes⁹². Les dépenses liées aux transports en commun (STIB) ont vu leur budget croître de 46%, représentant près d'un quart (22,6%) du dépassement budgétaire pour la période. Le soutien aux pouvoirs locaux, le financement des commissions communautaires et le logement représentent également un part important de l'excédent de dépenses sur la période 2016 - 2022⁹³.

Entre le budget initial de 2023 et celui de 2024, plusieurs augmentations significatives ont été observées. Les frais de personnel ont connu une augmentation de 15,6 millions d'euros. Parallèlement, les charges d'intérêts ont fortement progressé, avec une hausse de 83,3 millions d'euros. Les investissements stratégiques ont également été renforcés, augmentant de 68,5 millions d'euros pour atteindre un total de 429 millions. Les fonds budgétaires, quant à eux, ont été rehaussés de 21,3 millions d'euros. À l'inverse, certaines dépenses ont diminué, notamment celles liées à la guerre en Ukraine et à la crise énergétique, qui enregistrent une baisse de 267 millions d'euros⁹⁴.

Enfin, la 6^{ème} réforme de l'État et la loi de financement de 2014 ont également eu un impact important sur le budget de la Région. Le transfert des allocations familiales représente l'un des changements majeurs. S'il s'est accompagné d'une augmentation de budget conséquente pour Bruxelles, le montant des dépenses a suivi la même tendance à la hausse⁹⁵.

Côté recettes, les transferts en provenance de l'État fédéral atteignent 1 785,4 millions d'euros, ce qui correspond à 31,4% des recettes totales dans le budget initial de 2024 de la Région de Bruxelles-Capitale⁹⁶.

Pour 2024 - 2029, malgré une croissance des recettes légèrement supérieure à celle des dépenses (1,20% contre 0,70% par an), le solde primaire reste négatif tout au long de la période. En 2029, il atteindrait encore -1,2 milliard d'euros⁹⁷.

La dette actuelle constitue un poids important pour le budget régional. Il convient toutefois de rappeler que de nombreux emprunts ont été contractés à une époque où les taux d'intérêt étaient relativement faibles. À l'échéance de ces emprunts, une remontée des taux est probable, ce qui risquerait d'alourdir

⁹¹ Commission Régionale de Développement (CRD), *Note sur les finances publiques de la Région de Bruxelles-Capitale : état des lieux, perspectives budgétaires et défis à long terme (2024-2029)*, Perspective.brussels, 2024, p. 4.

⁹² *Idem*, p. 7.

⁹³ *Idem*, p. 8.

⁹⁴ Coralie Franc, Léo Collot, Émilie Lecuire, et Nicolas Nerinckx, *Les perspectives budgétaires de la Région de Bruxelles-Capitale de 2024 à 2029*, sous la direction de Hugues Bogaert, CERPE, Université de Namur, 2024, p. 39.

⁹⁵ Commission Régionale de Développement (CRD). *Note sur les finances publiques de la Région de Bruxelles-Capitale : état des lieux, perspectives budgétaires et défis à long terme (2024-2029)*. Perspective.brussels, 2024, pp. 2-3.

⁹⁶ Coralie Franc, Léo Collot, Émilie Lecuire, et Nicolas Nerinckx, *Les perspectives budgétaires de la Région de Bruxelles-Capitale de 2024 à 2029*, sous la direction de Hugues Bogaert, CERPE, Université de Namur, juin 2024, p. 22.

⁹⁷ *Idem*, p. 15.

encore davantage la charge financière supportée par la Région⁹⁸. Cette situation a été aggravée par la dégradation de la note souveraine de la Région par l'agence de notation Standard & Poor's en juin 2025, la faisant passer de A+ à A (avec une perspective négative). Suite à cela, la Région rencontrera progressivement davantage de difficultés pour accéder au financement sur les marchés du crédit, et devra faire face à des taux d'intérêt plus élevés⁹⁹. Le risque étant de voir un emballement de la dette régionale.

3.2.2 Quels sont les enjeux liés à la désindustrialisation ?

La désindustrialisation est un phénomène structurel qui affecte les économies européennes depuis plusieurs décennies. À Bruxelles, cette dynamique s'est traduite par une tertiarisation marquée de l'économie régionale. Le secteur industriel, historiquement présent, a progressivement perdu en importance. La fermeture du site Audi Brussels à Forest, en 2024, a constitué un moment charnière dans cette évolution. Ce site représentait l'un des derniers pôles industriels de grande envergure en Région de Bruxelles-Capitale. Sa disparition a mis en lumière l'urgence de repenser la place de l'industrie dans l'économie bruxelloise¹⁰⁰.

La réduction du tissu industriel a des effets directs sur l'emploi, en particulier pour les personnes peu qualifiées. Les industries dites traditionnelles, bien que génératrices de nuisances, ont historiquement constitué un levier important d'insertion professionnelle et de développement économique local. Elles contribuent également à la résilience des chaînes d'approvisionnement et à la satisfaction de besoins fondamentaux tels que l'alimentation, la construction ou la gestion des déchets¹⁰¹.

L'un des freins majeurs au maintien d'une activité industrielle à Bruxelles réside dans la pression foncière. Les terrains disponibles sont rares, souvent inadaptés ou trop coûteux. De plus, la perte de contrôle public sur des espaces stratégiques a mis en péril la possibilité d'y maintenir une vocation industrielle, comme cela est le cas avec le site d'Audi Brussels. Pour faire face à cette situation, un renforcement des politiques foncières capables de préserver et de développer les zones affectées aux activités productives est nécessaire¹⁰².

Dans ce contexte, les Zones d'Industrie Urbaine (ZIU) jouent un rôle central. Ces zones, définies par le Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS), sont spécifiquement destinées à accueillir des activités industrielles et logistiques. Préserver ces espaces, en densifier l'usage et, si possible, augmenter leur superficie permettrait de garantir un ancrage territorial pour les activités productives, tout en assurant une certaine compatibilité avec le tissu urbain environnant¹⁰³.

Une stratégie industrielle renouvelée, adaptée aux spécificités urbaines de Bruxelles, semble être une solution pour faire face à ces défis. Il ne s'agit pas de revenir à une industrie lourde et polluante, mais de favoriser des pôles innovants, durables et intégrés au tissu urbain : industrie verte, logistique urbaine, production locale, économie circulaire... Ces modèles permettraient de concilier production,

⁹⁸ Commission Régionale de Développement (CRD), *Note sur les finances publiques de la Région de Bruxelles-Capitale : état des lieux, perspectives budgétaires et défis à long terme (2024–2029)*, Perspective.brussels, 2024, p. 12.

⁹⁹ « *Standard & Poor's dégrade à nouveau la note de Bruxelles* », *L'Echo*, publié le 15 juillet 2025.

¹⁰⁰ Brupartners, *Pour une industrie forte en Région de Bruxelles-Capitale*, Avis A-2025-006 (2025), p. 3.

¹⁰¹ *Idem*, pp. 3 et 7.

¹⁰² *Idem*, p. 10.

¹⁰³ *Idem*, p. 8.

emploi et transition écologique¹⁰⁴. L'industrie doit être pensée comme un levier de développement durable, au service de l'économie locale et des citoyens.

Bruxelles fait aujourd'hui face à la tentation d'une urbanisation résidentielle ou tertiaire. La reconversion du site Audi Brussels représente donc une opportunité pour la Région de maintenir sa vocation industrielle et d'y développer un parc moderne, accueillant une diversité d'activités productives. D'autres sites stratégiques, comme Schaerbeek-Formation, le Centre TIR ou le site Solvay, doivent également faire l'objet d'une planification cohérente, afin de répondre aux besoins économiques, logistiques et environnementaux de la Région.

La reconversion du site Audi Brussels représente une opportunité unique pour la Région. Plutôt que de céder à la tentation d'une urbanisation résidentielle ou tertiaire, Brupartners recommande de maintenir sa vocation industrielle et d'y développer un parc moderne, accueillant une diversité d'activités productives. D'autres sites stratégiques, comme Schaerbeek-Formation, le Centre TIR ou le site Solvay, doivent également faire l'objet d'une planification cohérente, afin de répondre aux besoins économiques, logistiques et environnementaux de la Région¹⁰⁵.

3.2.3 Modification des habitudes de travail (télétravail), avec quels impacts sur l'économie ?

Depuis plusieurs années, le travail à domicile (TDOM) connaît une évolution notable en Belgique, et plus particulièrement en Région de Bruxelles-Capitale (RBC). Longtemps réservé à certains profils spécifiques (indépendants, professions intellectuelles, managers ou enseignants), il s'est progressivement étendu à une part plus large de la population active. La pandémie de Covid-19 a joué un rôle de catalyseur dans cette transformation. Les confinements successifs et les mesures de distanciation sociale ont généralisé le télétravail partout où cela était possible, bouleversant en profondeur les dynamiques professionnelles et accélérant une mutation structurelle du monde du travail¹⁰⁶.

En 2019, 19% des salariés résidant en Belgique et 24% de ceux travaillant en RBC exerçaient leur activité depuis leur domicile. En 2022, ces proportions ont respectivement atteint 34% et 44%. La crise sanitaire a donc accentué les écarts de pratiques entre Bruxelles et le reste du pays. Cette évolution s'explique notamment par la forte concentration de navetteurs travaillant dans la Région, mais aussi par le fait que le télétravail s'est historiquement implanté plus tôt dans les grandes villes. Aujourd'hui, le taux de pratique du TDOM en RBC est parmi les plus élevés en Europe¹⁰⁷.

Cependant, la transformation majeure induite par la crise du Covid-19 réside dans l'augmentation significative de la fréquence du travail à domicile. En 2019, cette pratique restait majoritairement occasionnelle, correspondant à un ou deux jours par semaine pour un emploi à temps plein. Le travail à domicile dit « intensif » (TDOMI), c'est-à-dire exercé plus de la moitié du temps, demeurait marginal et concernait des profils très spécifiques. Ce groupe représentait à peine 5 à 7% de la population active en Région de Bruxelles-Capitale. En 2022, cette forme intensive de télétravail s'est largement diffusée :

¹⁰⁴ Brupartners, *Pour une industrie forte en Région de Bruxelles-Capitale*, Avis A-2025-006 (2025), p. 16.

¹⁰⁵ *Idem*, pp. 17-19.

¹⁰⁶ Pierre-François Wilmotte et Constance Uyttebrouck, *L'essor du travail à domicile à la suite de la crise sanitaire en Région bruxelloise*, Cahier de l'IBSA n°12 (IBSA, 2024), pp. 6 et 50.

¹⁰⁷ *Idem*, pp. 17-18 et 50.

21% des travailleurs résidant en RBC et 27% de ceux y travaillant effectuent désormais plus de la moitié de leur temps de travail depuis leur domicile¹⁰⁸.

Cette évolution vers le TDOM et le TDOMI ne s'est pas faite de manière uniforme. Elle a d'abord concerné les professions dites "de bureau" (managers, professions intellectuelles, intermédiaires et administratives), qui utilisent quotidiennement les outils informatiques¹⁰⁹. Le développement du télétravail a ainsi renforcé certaines inégalités, notamment entre les travailleurs pouvant exercer leur activité à distance et ceux dont les tâches nécessitent une présence physique¹¹⁰. Toutefois, certaines disparités se sont atténuées : les écarts entre hommes et femmes, ou entre types de ménages, se sont réduits¹¹¹. Le télétravail s'est diffusé à l'ensemble des profils, à l'exception notable des personnes vivant en colocation ou chez leurs parents, qui restent moins enclines à télétravailler¹¹².

L'impact sur l'économie bruxelloise est multiple. En effet, l'essor du travail à domicile a modifié les habitudes de consommation. Les quartiers de bureaux, autrefois animés par les navetteurs, voient leur fréquentation diminuer, ce qui fragilise les commerces et restaurants qui y sont implantés. À l'inverse, les quartiers résidentiels bénéficient d'un regain d'activité économique, les travailleurs à domicile y passant plus de temps. Cette redistribution des flux de consommation pose des défis en matière d'aménagement du territoire et de planification urbaine¹¹³.

Cependant, contrairement aux craintes d'un exode urbain massif, les premières études montrent que les déménagements vers la campagne restent limités. Toutefois, un nouvel équilibre est en train de se dessiner : les travailleurs cherchent à réduire la pénibilité des trajets domicile-travail, ce qui pourrait influencer à long terme les choix résidentiels¹¹⁴.

Le logement constitue un autre enjeu majeur. À Bruxelles, où les logements sont souvent petits et majoritairement occupés en location, l'intégration d'un espace de travail à domicile est complexe. Cela accentue les inégalités entre ceux qui disposent d'un environnement propice au télétravail et les autres. Les tiers-lieux, comme les espaces de coworking, apparaissent alors comme une solution complémentaire¹¹⁵.

Enfin, le télétravail redéfinit les stratégies des entreprises. Les grandes structures, notamment les administrations publiques et les grandes entreprises privées, ont été les principales promotrices du télétravail intensif¹¹⁶. Certaines entreprises revoient même leur implantation géographique, privilégiant des bureaux plus petits mais mieux situés, favorisant la collaboration ponctuelle plutôt que la présence quotidienne¹¹⁷.

En somme, le télétravail est devenu une composante durable du paysage professionnel bruxellois. Il a transformé les pratiques de travail, les équilibres territoriaux, les modes de consommation et les

¹⁰⁸ Pierre-François Wilmotte et Constance Uyttebrouck, *L'essor du travail à domicile à la suite de la crise sanitaire en Région bruxelloise*, Cahier de l'IBSA n°12 (IBSA, 2024), p. 6.

¹⁰⁹ *Idem*, pp. 6 et 26-27.

¹¹⁰ *Idem*, pp. 14 et 52.

¹¹¹ *Idem*, pp. 25 et 51

¹¹² *Idem*, p. 34.

¹¹³ *Idem*, p. 53.

¹¹⁴ *Idem*, p. 55.

¹¹⁵ *Idem*, pp. 53-54.

¹¹⁶ *Idem*, p. 30.

¹¹⁷ *Idem*, pp. 54-55.

attentes en matière de logement. Si cette mutation offre des opportunités en termes de qualité de vie et de flexibilité, elle soulève également des défis importants en matière d'inclusion sociale, d'urbanisme et de cohésion économique.

3.3 Défis liés à l'emploi et au marché du travail

3.3.1 Faillites et perte d'emploi en RBC

En 2024, la Région de Bruxelles-Capitale a enregistré 1 923 faillites, un chiffre en hausse par rapport à 2023 (1 679) et 2022 (1 776). Le nombre de pertes d'emploi a également augmenté, atteignant 4 814 en 2024, contre 4 013 en 2023 et 4 266 en 2022¹¹⁸. Pour 2025, 3 179 emplois ont été perdus sur les six premiers mois. Ce nombre important dépasse de 3,1% le précédent record de 2019¹¹⁹.

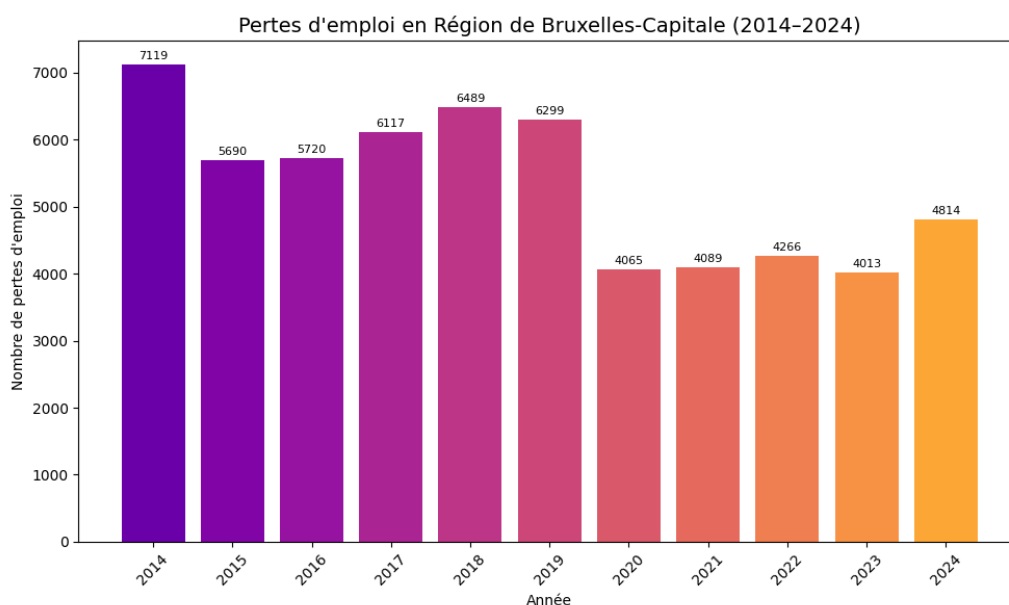


Figure 3 : Statbel, [11.067 faillites en 2024 : résultats régionaux contrastés](#), publié le 17 janvier 2025.

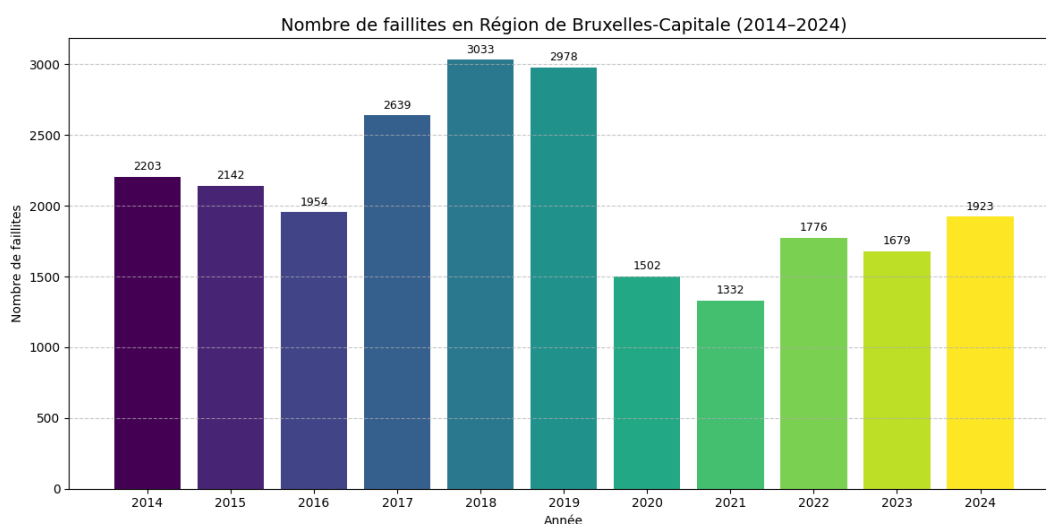


Figure 4 : Statbel, [11.067 faillites en 2024 : résultats régionaux contrastés](#), publié le 17 janvier 2025.

¹¹⁸ Statbel, [Rapport mensuel sur l'évolution du nombre de faillites et de pertes d'emploi en Belgique - Décembre 2024](#), Statbel, 2025.

¹¹⁹ [Idem](#), p. 4.

Cette remontée des faillites à partir de 2022 s'explique en partie par la fin des mesures de soutien mises en place durant la pandémie de Covid-19, qui avaient temporairement freiné les faillites¹²⁰. Toutefois, ces chiffres doivent être relativisés : ils restent nettement inférieurs aux niveaux observés avant 2020, c'est-à-dire avant la crise sanitaire.

Ces données doivent également être mises en perspective avec la dynamique entrepreneuriale. En 2022, 8 746 entreprises bruxelloises ont cessé leurs activités, dont 1 776 pour cause de faillite. Dans le même temps, 12 445 nouvelles entreprises ont été créées dans la région. Si ce volume de créations est comparable à celui des années pré-Covid, il reste inférieur à celui observé durant la décennie 2010. Depuis 2018, on observe un ralentissement progressif de la création d'entreprises à Bruxelles¹²¹.

Enfin, en 2022, 1,5% des entreprises bruxelloises ont été déclarées en faillite. Ce taux, supérieur à la moyenne nationale (0,8%), peut s'expliquer par un tissu entrepreneurial plus dynamique, caractéristique des grandes villes, mais aussi par un niveau de risque plus élevé inhérent à cette vitalité économique¹²².

3.3.2 Migration des Entreprises vers les autres régions

Le départ d'entreprises de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) vers la Flandre ou la Wallonie alimente régulièrement les débats sur l'attractivité économique de la capitale. Ces mouvements sont souvent interprétés comme les signes d'un affaiblissement du tissu entrepreneurial bruxellois. Pourtant, les données disponibles permettent de nuancer cette lecture. Le phénomène est modéré, essentiellement local, et s'inscrit davantage dans une logique de relocalisation que dans un exode économique¹²³.

Les migrations d'entreprises sont recensées par Statbel à partir du répertoire DBRIS. Elles concernent les entreprises privées employant au moins un salarié, dont le siège social change de commune entre deux années consécutives. Il s'agit donc avant tout d'un déplacement administratif, qui ne reflète pas nécessairement un transfert complet des activités ou des emplois. Ces déménagements peuvent être motivés par des considérations fiscales, immobilières ou logistiques¹²⁴.

Sur la période 2009-2020, cela représente environ 40 994 mouvements à l'échelle nationale. Parmi celles-ci, 11 364 impliquent la RBC, soit comme point de départ, soit comme destination. Plus précisément, 2 941 entreprises ont quitté Bruxelles pour une autre région belge, tandis que 2 123 y ont emménagé depuis la Flandre ou la Wallonie. Le solde migratoire est donc négatif, avec une perte nette de 818 sièges sociaux, ce qui représente une diminution de 6 entreprises pour 1 000 sur l'ensemble de la période¹²⁵.

¹²⁰ Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), *Panorama socio-économique 2024 : Contexte économique, social et environnemental de la Région de Bruxelles-Capitale*, IBSA, décembre 2024, p. 23.

¹²¹ *Idem*, pp. 21-24.

¹²² *Ibidem*.

¹²³ Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), *Les migrations des entreprises bruxelloises vers les autres régions du pays*, Focus n°55 (IBSA, 2022) ;

Pierre-François Wilmotte, *Les implications de la migration des entreprises belges pour la Région de Bruxelles-Capitale*, Focus n°54, IBSA, octobre 2022.

¹²⁴ Pierre-François Wilmotte, *Les implications de la migration des entreprises belges pour la Région de Bruxelles-Capitale*, Focus n°54, IBSA, octobre 2022, p. 2.

¹²⁵ *Idem*, p. 3.

Les entreprises de petite taille (1 à 4 salariés) sont les plus nombreuses à migrer : 488 d'entre elles ont quitté la RBC entre 2009 et 2020. Toutefois, si l'on rapporte ces départs au nombre total d'entreprises par taille présentes à Bruxelles, ce sont les grandes entreprises (plus de 100 salariés) dont le départ est proportionnellement le plus marqué : la RBC a perdu 17 entreprises de cette catégorie pour 1 000 sur la même période¹²⁶.

Les secteurs les plus touchés par les départs sont ceux des services marchands aux personnes, de l'information et de la communication, ainsi que des services administratifs et de soutien. Le secteur secondaire (industrie et construction) et le commerce sont également concernés, mais dans une moindre mesure. À l'inverse, les secteurs comme l'HoReCa, les transports et l'entreposage, la santé, les activités financières et d'assurances, l'immobilier et le tertiaire non marchand présentent un solde migratoire proche de zéro¹²⁷.

Les entreprises quittent majoritairement la RBC pour s'installer dans les communes périphériques de la région urbaine bruxelloise, notamment en Brabant flamand et wallon. Des communes comme Zaventem ou Waterloo sont particulièrement concernées. Ces migrations sont généralement de courte distance, souvent comprises entre 5 et 10 kilomètres, et s'expliquent par une offre foncière plus attractive, une meilleure accessibilité ou des coûts d'exploitation plus faibles¹²⁸.

Ainsi, la migration des entreprises ne doit pas être interprétée uniquement comme une perte pour la RBC. Elle s'inscrit dans un processus plus large de périurbanisation, où les entreprises cherchent à

8 DIAGRAMME DE SANKEY DES MIGRATIONS DES ENTREPRISES BRUXELLOISES SELON LE NIVEAU D'URBANISATION DES COMMUNES D'ORIGINE ET DE DESTINATION ENTRE 2009 ET 2020

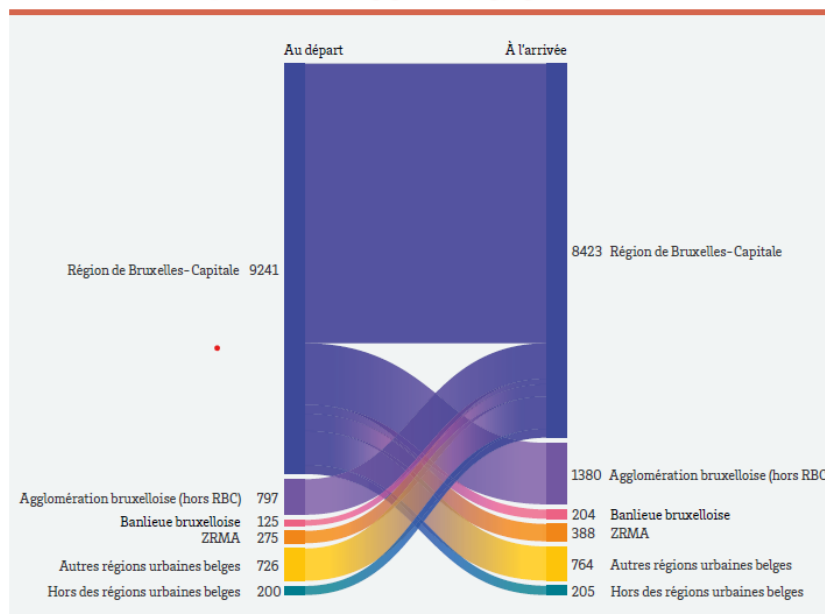


Figure 5 : Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), *Les migrations des entreprises bruxelloises vers les autres régions du pays*, Focus n°55.

¹²⁶ Pierre-François Wilmotte, *Les implications de la migration des entreprises belges pour la Région de Bruxelles-Capitale*, Focus n°54, IBSA, octobre 2022, p. 3-4.

¹²⁷ *Idem*, p. 4

¹²⁸ *Idem*, p. 7-10.

s'implanter dans des zones offrant davantage d'espace, de flexibilité et de ressources. Ce phénomène, loin d'être propre à Bruxelles, s'observe également autour des autres grandes villes belges comme Anvers, Gand, Liège ou Charleroi¹²⁹.

3.3.3 Chômage et reconversion

En juin 2025, la Région de Bruxelles-Capitale comptait 90 693 demandeurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une hausse de 1,72% par rapport à l'année précédente¹³⁰. Le taux de chômage s'élève ainsi à 14,2% au premier trimestre 2025, contre 6,2% au niveau national. Ce taux est le plus élevé du pays, devant la Wallonie (7,5%) et la Flandre (4,2%)¹³¹.

Le chômage bruxellois révèle des disparités importantes. Bien que les hommes soient légèrement majoritaires (52%), les femmes représentent toujours près de la moitié des inscrits. La part des jeunes de moins de 25 ans et des adultes de 25 à 49 ans est en augmentation, tandis que celle des 50 ans et plus recule légèrement. La tranche des 25 - 49 ans constitue la majorité des chercheurs d'emploi, avec 64,2%¹³².

Le chômage de longue durée reste préoccupant : les personnes inscrites depuis plus de deux ans sont en nette hausse (+2,8% sur un an) et représentent maintenant 46,8% des chercheurs d'emploi, contre 37% pour les chercheurs de moins d'un an. Ce déséquilibre témoigne des difficultés d'insertion pour certains profils¹³³.

Du côté des qualifications, les chercheurs d'emploi hautement diplômés sont de plus en plus nombreux (+7,3% sur un an), mais 61,7% restent des profils faiblement qualifiés (sans CESS ou équivalence de diplôme)¹³⁴. La non-reconnaissance des diplômes apparaît comme un enjeu majeur : en juin 2025, 45% des demandeurs d'emploi (soit 40 804 personnes) sont des étrangers sans équivalence de diplôme¹³⁵.

Par ailleurs, en juin 2025, près d'un chercheur d'emploi sur cinq est également bénéficiaire du CPAS, un chiffre en forte augmentation (+11,3% sur une année), révélateur du lien croissant entre chômage et précarité sociale¹³⁶.

En parallèle, la Région de Bruxelles-Capitale compte 22 349 emplois vacants au 1^{er} trimestre 2025, une augmentation de 1 073 par rapport au 4^{ème} trimestre 2024¹³⁷.

Face à ces défis, plusieurs politiques publiques et dispositifs de réinsertion sont mis en œuvre. Actiris, le service public régional de l'emploi, joue un rôle central en proposant un accompagnement personnalisé aux demandeurs d'emploi, des formations qualifiantes en partenariat avec Bruxelles-Formation, des Stages First¹³⁸ pour les jeunes diplômés sans expérience, ainsi que des événements de recrutement. En complément, la Région de Bruxelles-Capitale soutient activement l'emploi à travers

¹²⁹ Pierre-François Wilmotte, [Les implications de la migration des entreprises belges pour la Région de Bruxelles-Capitale](#), Focus n°54, IBSA, octobre 2022, p. 7-10.

¹³⁰ Actiris, [Statistiques de base sur le chômage en Région de Bruxelles-Capitale](#), consulté le 4 août 2025.

¹³¹ Statbel, [Tableaux croisés – Emploi et chômage](#), consulté le 4 août 2025.

¹³² Actiris, [Les chiffres du chômage en Région bruxelloise](#), publié le 7 juillet 2025, consulté le 4 août 2025.

¹³³ [Ibidem](#).

¹³⁴ [Ibidem](#).

¹³⁵ Actiris, [Statistiques de base sur le chômage en Région de Bruxelles-Capitale](#), consulté le 4 août 2025.

¹³⁶ Actiris, [Les chiffres du chômage en Région bruxelloise](#), publié le 7 juillet 2025, consulté le 4 août 2025.

¹³⁷ Statbel, [Emplois vacants](#), consulté le 5 août 2025.

¹³⁸ Actiris, [Stage First](#), consulté le 5 août 2025.

des mesures telles que la prime d'activation¹³⁹ pour les employeurs qui engagent des DEI de longue durée, les contrats de transition professionnelle combinant emploi et formation¹⁴⁰, et des aides à la création d'entreprise via des incubateurs¹⁴¹ et des microcrédits¹⁴².

Enfin, un facteur aggravant dans l'analyse du chômage à Bruxelles est le non-recours aux droits sociaux. De nombreux demandeurs d'emploi ne bénéficient pas des aides disponibles, soit par manque d'information, soit en raison de démarches administratives complexes ou décourageantes. Ce phénomène contribue à la précarisation et freine la réinsertion professionnelle¹⁴³.

4 Perspectives économiques

4.1 Projections de croissance économique

En 2025, la croissance du PIB bruxellois devrait ralentir à 0,7% (contre 1,1% en 2024), principalement en raison d'un repli du secteur « crédit et assurances ». En effet, la croissance de la valeur ajoutée de cette branche passerait de 2,8% en 2024 à 0,8% en 2025. Ce ralentissement aura un impact non négligeable sur le PIB bruxellois, ce secteur représentant près de 20% de celui-ci. Le recul de l'activité industrielle, à la suite de la fermeture d'Audi Forest, affecte également la croissance économique de la Région¹⁴⁴.

Les projections pour la Région de Bruxelles-Capitale sur la période 2025-2030 indiquent une croissance économique modérée, inférieure à celle des autres régions belges : 0,7% en 2026 et 0,6% en 2027. Le PIB régional progresserait en moyenne de 0,9% par an entre 2028 et 2030, contre 1,4% en Flandre et 1,2% en Wallonie¹⁴⁵.

À moyen terme, la croissance resterait freinée par une faible contribution de l'industrie, un secteur moins développé à Bruxelles que dans les autres régions. Les « services marchands » resteraient le principal moteur de la croissance dans la capitale¹⁴⁶.

¹³⁹ Actiris, [Activa Brussels](#), consulté le 5 août 2025.

¹⁴⁰ Actiris, [Programme de transition professionnelle](#), consulté le 5 août 2025.

¹⁴¹ Citydev.brussels, [Incubators.brussels](#), consulté le 5 août 2025.

¹⁴² hub.brussels, [Le microcrédit à Bruxelles](#), consulté le 5 août 2025.

¹⁴³ Laurence Noël, [Non-recours aux droits et précarisations en Région bruxelloise](#), Brussels Studies, Collection générale, n° 157, Université libre de Bruxelles, 2021.

¹⁴⁴ Bureau fédéral du Plan, [Perspectives économiques régionales 2025–2030](#), juillet 2025, p. 22.

¹⁴⁵ [Ibidem](#).

¹⁴⁶ [Idem](#), p. 23.

Tableau 4 Structure et croissance de la valeur ajoutée brute aux prix de base de la Région de Bruxelles-Capitale
En pour cent

	Structure à prix courants		Taux de croissance annuel (moyen) (volumes)							
	2023	2030	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028-2030	2024-2030
1. Agriculture	0,0	0,0	-82,8	-37,5	5,9	0,7	1,1	1,1	1,2	1,8
2. Industrie	5,0	3,5	16,9	-2,1	-0,6	-6,9	-1,2	-1,1	-0,4	-1,6
3. Construction	2,2	2,1	-6,1	-3,4	1,7	1,7	0,5	0,0	0,5	0,7
4. Services marchands	72,7	74,4	0,9	0,4	1,3	1,0	1,0	1,0	1,3	1,1
a. Transports et communication	8,8	9,0	6,2	-1,8	0,1	1,7	1,2	1,6	1,6	1,4
b. Commerce et horeca	9,2	8,5	8,3	2,1	-0,2	-0,3	0,0	-0,3	-0,1	-0,1
c. Crédit et assurances	18,7	19,2	-7,0	-0,1	2,8	0,8	0,9	0,9	1,2	1,3
d. Santé et action sociale	5,2	5,5	5,7	2,5	1,8	2,0	1,0	1,1	1,1	1,3
e. Autres services marchands	30,9	32,2	1,5	0,4	1,0	1,0	1,3	1,2	1,6	1,3
5. Services non marchands	20,0	20,1	2,2	2,1	0,7	0,5	-0,1	0,1	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	1,7	0,5	1,1	0,5	0,7	0,7	1,0	0,8

Tableau 2 : Bureau fédéral du Plan, *Perspectives économiques régionales 2025–2030*, juillet 2025.

L'emploi intérieur, après avoir marqué le pas en 2023 et 2024, devrait repartir à la hausse dès 2025 dans les trois régions. Ce redressement s'explique par une reprise modérée de la croissance économique, accompagnée d'un renforcement plus intensif en main-d'œuvre, et par les réformes fédérales du marché du travail. Parmi celles-ci, la limitation dans le temps des allocations de chômage incite davantage à la reprise d'activité, avec un impact particulièrement marqué à Bruxelles et en Wallonie. Sur la période 2025-2030, la croissance de l'emploi intérieur resterait plus soutenue en Flandre (+0,9% par an) et en Wallonie (+0,8%) qu'à Bruxelles (+0,4%). En revanche, la population active occupée progresserait plus fortement à Bruxelles (+1,2% par an), portée par les navettes vers la Flandre et une dynamique démographique encore positive. Cette évolution se traduirait par une baisse régulière du taux de chômage, atteignant 11,5% à Bruxelles en 2030, contre 15,1% en 2024¹⁴⁷.

Enfin, les années 2026-2027 seraient marquées par une croissance très faible du pouvoir d'achat (+0,3% par an), en raison de la réforme du chômage et d'une inflation temporairement élevée. Mais par la suite, le revenu disponible réel par habitant à Bruxelles devrait progresser en moyenne de +1,6% par an entre 2028 et 2030, soit la meilleure performance régionale, devant la Wallonie (+1,4%) et la Flandre (+1,2%)¹⁴⁸.

4.2 Innovations et nouvelles opportunités économiques

4.2.1 Plan Régional pour l'innovation

La Région de Bruxelles-Capitale a lancé son Plan Régional pour l'Innovation (PRI) 2021-2027, en cohérence avec la *Regional Innovation Strategy for Smart Specialisation* (RIS3), exigée par la Commission européenne pour accéder aux fonds FEDER. Ce plan vise à renforcer la résilience et la durabilité de l'économie bruxelloise, en plaçant l'innovation au cœur des transitions écologique, sociale et numérique¹⁴⁹.

¹⁴⁷ Bureau fédéral du Plan, *Perspectives économiques régionales 2025–2030*, juillet 2025, pp. 2-3.

¹⁴⁸ *Idem*, pp. 3-4.

¹⁴⁹ Innoviris, *Plan régional pour l'innovation 2021–2027 : Stratégie de spécialisation intelligente*, 2021, p. 5.

Le PRI adopte une approche « orientée mission », qui consiste à identifier les besoins de la population et les défis du territoire pour y répondre par des solutions innovantes. Cette stratégie a été élaborée de manière participative, en impliquant les acteurs de la quadruple hélice (entreprises, chercheurs, pouvoirs publics et société civile), afin de garantir une adéquation entre les défis régionaux et les capacités d'innovation locales¹⁵⁰.

Six grands enjeux structurent cette stratégie : climat et énergie, mobilité, alimentation saine pour tous, optimisation des ressources, société inclusive et représentative, santé et bien-être¹⁵¹. Ces défis ont permis de définir six domaines d'innovation stratégiques (DIS), qui concentrent les efforts de recherche et d'investissement¹⁵² :

- Technologies et services numériques avancés (DIS transversal) ;
- Climat : bâti et infrastructures résilientes ;
- Utilisation optimale des ressources ;
- Flux urbains efficaces et durables ;
- Santé et soins personnalisés et intégrés ;
- Innovation sociale, innovation publique et inclusion sociale.

Le plan d'action s'articule lui autour de quatre axes¹⁵³ :

1. Le soutien aux projets alignés sur les DIS ;
2. Le rayonnement et la coopération au-delà de la RBC ;
3. Les programmes transversaux ;
4. La sensibilisation aux sciences et technologies.

Innoviris, l'agence régionale de l'innovation, coordonne la mise en œuvre du PRI avec un budget indicatif de 400 millions d'euros sur sept ans¹⁵⁴.

En misant sur l'innovation comme levier de transformation, le PRI offre à Bruxelles une opportunité unique de concilier développement économique, inclusion sociale et transition écologique.

4.3 Stratégies pour une économie résiliente et inclusive

4.3.1 PRDD - Plan Régional de Développement Durable

Le Plan Régional de Développement Durable (PRDD), adopté en 2018, est la feuille de route stratégique de la Région de Bruxelles-Capitale pour construire une ville plus inclusive, résiliente et durable à l'horizon 2040¹⁵⁵. Il vise à orienter les politiques publiques en matière d'aménagement du territoire,

¹⁵⁰ Innoviris, *Plan régional pour l'innovation 2021–2027 : Stratégie de spécialisation intelligente*, 2021, p. 7.

¹⁵¹ *Idem*, p. 18.

¹⁵² *Idem*, pp. 22-29.

¹⁵³ *Idem*, pp. 30-45.

¹⁵⁴ *Idem*, p. 76.

¹⁵⁵ Perspective.brussels, *Plan Régional de Développement Durable (PRDD)*, Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, 2018, consulté le 27 août 2025.

d'environnement, d'économie et de mobilité, en tenant compte des défis sociaux et écologiques actuels¹⁵⁶.

Sur le plan économique, le PRDD cherche à renforcer l'ancrage local de l'activité en favorisant la création d'emplois adaptés aux profils des Bruxellois. Il encourage le développement de pôles de compétence regroupant universités, hautes écoles et centres de recherche, ainsi que des collaborations industrie-université, afin de stimuler l'innovation et la formation¹⁵⁷.

L'économie de proximité est également mise en avant : les petites entreprises indépendantes et les activités non délocalisables, comme les services aux personnes ou l'économie circulaire, sont soutenues pour leur rôle dans la cohésion sociale et le dynamisme des quartiers. Ces activités participent aussi à l'habitabilité des quartiers et au développement socio-économique local¹⁵⁸.

Le PRDD intègre aussi une stratégie ambitieuse en matière de gestion des déchets et de ressources, ainsi que dans le domaine de l'économie circulaire, en promouvant le réemploi, la réparation et la prévention. Ces secteurs, en plein essor, sont porteurs d'emplois peu qualifiés et renforcent les circuits courts tout en répondant à des enjeux environnementaux majeurs¹⁵⁹.

À l'échelle internationale, Bruxelles bénéficie d'une position stratégique : une grande part de son économie est liée aux exportations et à la présence des institutions européennes. Le PRDD prévoit donc un soutien accru aux exportateurs et mise sur le tourisme, les congrès et l'innovation pour générer des retombées économiques significatives et créer des emplois¹⁶⁰.

Enfin, le plan prévoit une politique industrielle renouvelée, « Productive Brussels », tenant compte des mutations en cours comme la transition circulaire, la digitalisation et la robotisation. Il soutient également la reconversion industrielle et le développement de pôles Formation-Emploi dans les secteurs techniques et industriels¹⁶¹.

4.3.2 PREC - Programme régional d'Économie circulaire

Le Programme Régional en Économie Circulaire (PREC) est une stratégie lancée en 2016 par la Région de Bruxelles-Capitale pour transformer son économie vers un modèle plus durable, résilient et circulaire en poursuivant trois grands objectifs. Il vise à transformer les enjeux environnementaux en opportunités économiques, en intégrant les défis écologiques dans une dynamique de développement. Il cherche également à relocaliser l'économie à Bruxelles, en favorisant la production locale lorsque cela est possible, en réduisant les déplacements, en optimisant l'utilisation du territoire et en créant de la valeur ajoutée pour les Bruxellois. Enfin, le PREC a pour ambition de contribuer à créer de l'emploi, en soutenant les secteurs porteurs de l'économie circulaire¹⁶².

Le PREC repose sur une structure ambitieuse de 111 mesures, réparties en quatre axes : transversales, sectorielles, territoriales et de gouvernance. Ces mesures mobilisent l'ensemble des acteurs publics,

¹⁵⁶ Région de Bruxelles-Capitale, *Plan Régional de Développement Durable (PRDD)*, 2018.

¹⁵⁷ *Idem*, pp. 60 et 126-136.

¹⁵⁸ *Idem*, p. 137.

¹⁵⁹ *Idem*, p. 116.

¹⁶⁰ *Idem*, p. 134.

¹⁶¹ *Idem*, pp. 132 et 139.

¹⁶² Bruxelles Environnement, *BeCircular - Programme Régional d'Économie Circulaire*, Région de Bruxelles-Capitale, consulté le 7 août 2025.

privés et citoyens pour promouvoir l'éco-conception, la réutilisation, la réparation, le recyclage et la relocalisation de la production, tout en stimulant l'innovation et la création d'emplois locaux¹⁶³.

BeCircular est le dispositif opérationnel du PREC. Il regroupe les appels à projets, les formations, les accompagnements et les outils mis à disposition des entreprises, associations et citoyens pour concrétiser les objectifs du programme. En d'autres termes, BeCircular permet de traduire la stratégie du PREC en actions concrètes sur le terrain¹⁶⁴.

Le programme est piloté par Bruxelles Environnement, en collaboration avec hub.brussels, Innoviris et Bruxelles-Propreté, et vise à faire de Bruxelles une région pionnière en matière d'économie circulaire. Sa période initiale s'étendait jusqu'en 2020, avec une actualisation en 2019 afin d'adapter les mesures aux évolutions économiques, sociales et environnementales¹⁶⁵.

4.3.3 *Shifting Economy*

Face aux défis climatiques, sociaux et économiques, la Région de Bruxelles-Capitale a engagé une transformation profonde de son modèle économique à travers la stratégie dite de Shifting Economy. Cette stratégie, adoptée pour la période 2022-2030 et partie intégrante de Go4Brussels 2030, vise à réorienter l'économie de la Région vers des modèles durables, inclusifs et résilients¹⁶⁶.

La Shifting Economy se définit comme la transformation progressive des activités économiques bruxelloises afin de répondre aux enjeux sociaux et environnementaux tout en garantissant la création et le maintien d'emplois de qualité pour les Bruxellois. Elle repose sur une approche intégrée qui lie dynamisme économique, justice sociale et protection de l'environnement, dans le respect des limites planétaires¹⁶⁷.

La stratégie s'adresse à toute entité exerçant une activité économique, qu'il s'agisse d'indépendants, d'associations, de PME ou de grandes entreprises. Son objectif est de soutenir les « early adopters » dans leurs démarches, mais également d'inciter le plus grand nombre d'entreprises à suivre la même voie. Pour ce faire, elle repose sur trois grands principes¹⁶⁸ :

1. Adapter les instruments économiques existants afin d'en renforcer la cohérence ;
2. Réorienter progressivement les aides publiques vers les entreprises exemplaires sur le plan social et environnemental ;
3. Favoriser une économie qui, au-delà des objectifs financiers, respecte l'environnement et poursuit une finalité sociétale.

¹⁶³ Bruxelles Environnement, *BeCircular - Programme Régional d'Économie Circulaire*, Région de Bruxelles-Capitale, consulté le 7 août 2025.

¹⁶⁴ Région de Bruxelles-Capitale, *À propos du PREC*, circulareconomy.brussels, consulté le 7 août 2025.

¹⁶⁵ Bruxelles Environnement, *BeCircular – Programme Régional d'Économie Circulaire*, Région de Bruxelles-Capitale, consulté le 7 août 2025.

¹⁶⁶ Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, *Résumé exécutif de la Stratégie Régionale de Transition Économique 2022–2030*, Shifting Economy, 2022, pp. 2-3.

¹⁶⁷ *Idem*, p. 3.

¹⁶⁸ *Idem*, p. 4.

D'ici 2030, seules les entreprises engagées dans une démarche de transition bénéficieront des aides publiques, avec un objectif final de neutralité carbone en 2050¹⁶⁹.

La mise en œuvre de la Shifting Economy est pilotée par quatre administrations régionales (Bruxelles Environnement, Bruxelles Économie Emploi, Hub.brussels, Innoviris), en collaboration avec de nombreux acteurs publics. Elle s'appuie sur 224 mesures concrètes, articulées autour de 7 leviers économiques et 4 politiques transversales, ciblant notamment les secteurs de l'alimentation, des ressources et déchets, de la construction, des industries culturelles et créatives, de la mobilité et de la santé¹⁷⁰.

La Shifting Economy s'inscrit dans les objectifs de développement durable de l'ONU et dans le cadre du Green Deal européen, tout en répondant aux spécificités de la Région bruxelloise : une métropole innovante mais marquée par de fortes inégalités sociales. Elle ambitionne de faire de Bruxelles un modèle de transition urbaine, capable de concilier prospérité économique et équité sociale¹⁷¹.

4.3.4 Go4Brussels2030

La stratégie Go4Brussels 2030 (S2030) est le cinquième accord socio-économique conclu entre le Gouvernement bruxellois et les partenaires sociaux réunis au sein de Brupartners, organe de concertation économique et sociale de la Région. Signée le 16 janvier 2020, cette stratégie vise à accompagner Bruxelles dans sa transition vers une économie durable, inclusive et résiliente¹⁷².

Elle repose sur deux grands principes¹⁷³ :

- La transition économique durable, avec un soutien aux secteurs tournés vers l'économie circulaire, l'entrepreneuriat social et démocratique, et la numérisation ;
- L'amélioration de la formation des demandeurs d'emploi et l'adaptation de l'offre de formation aux besoins des entreprises.

La stratégie est structurée en 17 objectifs stratégiques, répartis entre les compétences régionales (économie, fiscalité, mobilité...) et communautaires (formation, emploi, enseignement...). Ces objectifs sont traduits chaque année en chantiers prioritaires, définis lors du Sommet social annuel, garantissant une adaptation continue aux enjeux du moment¹⁷⁴.

Pour atteindre ses objectifs, la stratégie Go4Brussels 2030 mobilise plusieurs outils, dont le plan d'action « Small Business Act ». Initialement lancé en 2016, ce plan vise à mettre en œuvre 77 mesures articulées autour de cinq axes, afin de faire de la Région bruxelloise un territoire favorable aux PME à l'horizon 2025¹⁷⁵. Dans le cadre de la stratégie S2030, ce plan sera actualisé pour devenir un levier de

¹⁶⁹ Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, [Résumé exécutif de la Stratégie Régionale de Transition Économique 2022–2030](#), Shifting Economy, 2022, p. 4.

¹⁷⁰ [Idem](#), pp. 4-5.

¹⁷¹ [Idem](#), pp. 2-3.

¹⁷² Région de Bruxelles-Capitale, [Go4Brussels 2030 : plan stratégique pluriannuel](#).

¹⁷³ [Ibidem](#).

¹⁷⁴ Brupartners, [Stratégie Go4Brussels 2030](#).

¹⁷⁵ Bruxelles Économie et Emploi, [Stratégies régionales](#), consulté le 27 août 2025.

la transition économique, permettant à l'ensemble des entrepreneurs de s'inscrire pleinement dans cette dynamique¹⁷⁶.

La mise en œuvre de la stratégie est assurée par des acteurs publics et privés, tandis que son évaluation est confiée à l'Institut bruxellois de statistique et d'analyse (IBSA). Le Service public régional de Bruxelles assure le suivi administratif et opérationnel¹⁷⁷.

Go4Brussels 2030 s'inscrit également dans une logique de concertation permanente, de suivi rigoureux et d'évaluation transparente. Elle reflète l'ambition de la Région de faire de Bruxelles une métropole inclusive, innovante et respectueuse de l'environnement.

Enfin, Go4Brussels 2030 repose sur une dynamique de transversalité des politiques et de simplification des processus de gouvernance, traduisant une volonté claire de décloisonner l'action publique pour répondre aux défis de la transition économique et sociale¹⁷⁸.

4.3.5 Donut.Brussels

La théorie du Donut, développée par l'économiste britannique Kate Raworth, propose une nouvelle boussole pour guider les sociétés vers une prospérité durable. Elle repose sur deux limites fondamentales : le plancher social, qui représente les besoins essentiels à satisfaire pour garantir une

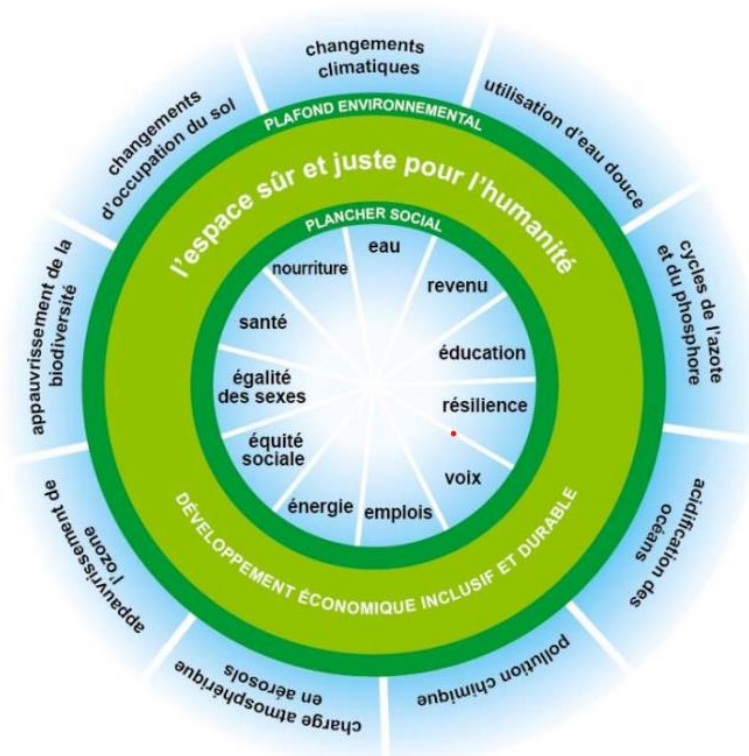


Figure 6 : Oxfam France, *La th orie du Donut : une nouvelle  conomie est possible*, publi  le 7 d cembre 2020.

¹⁷⁶ Gouvernement de la R gion de Bruxelles-Capitale, *Strat gie Go4Brussels 2030 : Engager Bruxelles sur la voie de la transition  conomique, sociale et environnementale*, R gion de Bruxelles-Capitale, mis   jour le 24 f vrier 2021, pp. 13-15.

¹⁷⁷ R gion de Bruxelles-Capitale, *Go4Brussels 2030 : plan strat gique pluriannuel*.

¹⁷⁸ Brupartners, *Strat gie Go4Brussels 2030*.

vie digne à chacun, et le plafond écologique, qui délimite les seuils à ne pas dépasser pour préserver les équilibres de la planète¹⁷⁹.

Entre ces deux cercles se trouve l'« espace juste et sûr » pour l'humanité, où les activités humaines peuvent se déployer sans compromettre ni la dignité sociale, ni la viabilité écologique. Cette approche systémique invite à repenser l'économie comme intégrée dans la société et la biosphère, et non comme une entité autonome¹⁸⁰.

Ce modèle, à la fois simple dans sa forme et profond dans ses implications, a été adapté à l'échelle de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre du projet Brussels Donut, soutenu par Bruxelles Économie et Emploi. L'objectif ? Explorer comment cette boussole peut guider la transition économique, sociale et écologique du territoire¹⁸¹.

Le Donut est « déplié » en quatre lunettes qui croisent deux dimensions (sociale et écologique) avec deux échelles (locale et globale)¹⁸² :

- **Local-social** : comment garantir une vie épanouie aux habitants de Bruxelles ?
- **Local-écologique** : comment permettre à la Région de prospérer dans son environnement naturel ?
- **Global-écologique** : comment respecter les limites planétaires dans nos modes de vie ?
- **Global-social** : comment éviter que nos choix nuisent au bien-être des populations ailleurs dans le monde ?

Ces lunettes ont été appliquées à quatre niveaux d'action : le portrait régional (macro), les politiques publiques (méso), les organisations locales (micro), et les objets du quotidien (nano)¹⁸³.

Au-delà du diagnostic, le projet Brussels Donut propose des outils méthodologiques¹⁸⁴ pour mettre le Donut en action. Des ateliers ont été organisés avec des administrations pour analyser des politiques publiques à l'aide des quatre lunettes¹⁸⁵.

Le projet Brussels Donut appelle à la création d'une coalition Donut à Bruxelles, rassemblant une diversité d'acteurs autour d'un espace commun de valeurs, entre le plancher social et le plafond écologique. Cette coalition viserait à rassembler les expérimentations, affiner les méthodologies, produire des connaissances et susciter des débats, afin de faire du Donut un cadre de référence partagé pour la transition économique, sociale et écologique de la Région¹⁸⁶.

¹⁷⁹ Confluences ASBL, *Cahier 1 - Synthèse des résultats*, Confluences, 2021, p. 10.

¹⁸⁰ *Idem*, p. 11.

¹⁸¹ *Idem*, pp. 7-11.

¹⁸² Confluences ASBL, *Cahier 2 - Les leçons pour la région bruxelloise*, Confluences, 2021, p. 6.

¹⁸³ *Idem*, p. 7.

¹⁸⁴ Confluences ASBL, *Cahier 3 - Les outils pour mettre le Donut en action*, Confluences, 2021.

¹⁸⁵ Confluences ASBL, *Cahier 2 - Les leçons pour la région bruxelloise*, Confluences, 2021, p. 17-19.

¹⁸⁶ *Idem*, pp. 29-31.

4.4 Digitalisation de l'économie bruxelloise

4.4.1 *Brussels Smart City*

La stratégie Brussels Smart City, portée par la Région de Bruxelles-Capitale, vise à améliorer la qualité de vie des citoyens et des entreprises par l'intégration de solutions intelligentes fondées sur les données et les technologies numériques. Cette approche s'inscrit dans une logique de transformation urbaine durable, inclusive et innovante¹⁸⁷.

La Brussels Smart City repose sur six domaines d'action : économie intelligente, gouvernance numérique, environnement durable, mobilité intelligente, population informée, et conditions de vie optimisées¹⁸⁸.

La stratégie repose sur une collaboration entre les administrations, les citoyens, les entreprises et le monde académique, selon le modèle de la quadruple hélice. Le Smart City Office, organe de coordination, veille à ce que les projets soient cohérents et bénéfiques pour l'ensemble de la Région¹⁸⁹.

L'indice DESI 2021 (Digital Economy and Society Index) permet de mesurer les performances numériques de la Région dans quatre dimensions clés : capital humain, connectivité, intégration des technologies numériques et services publics numériques. Les résultats montrent que Bruxelles obtient un score de 58, supérieur à celui de la Belgique (54) et de l'UE-27 (51). La Région se distingue notamment dans l'intégration des technologies numériques par les entreprises et dans le capital humain, avec 61% des citoyens possédant des compétences numériques de base et 7% de spécialistes TIC dans la population active¹⁹⁰.

Cependant, les défis restent importants, notamment en ce qui concerne les infrastructures numériques (réseaux 5G, services publics numériques cohérent, etc.). Les performances de la Région bruxelloise restent en retrait par rapport aux pays européens les plus avancés et des efforts ciblés sont nécessaires pour combler ces écarts¹⁹¹.

4.4.2 *La digitalisation des entreprises bruxelloises*

À Bruxelles, la digitalisation des entreprises s'impose comme un levier stratégique pour renforcer la compétitivité régionale. Les entreprises bruxelloises ont amorcé leur digitalisation, mais à des rythmes et niveaux de maturité variables. Si 85% ont automatisé leur facturation et comptabilité, seuls 26% emploient des profils spécifiquement numériques et 21% ont un plan de développement des compétences digitales¹⁹².

La majorité des chefs d'entreprises perçoivent le numérique comme une opportunité stratégique (67%). Les entreprises bruxelloises voient dans le numérique un moyen d'améliorer leurs performances (46%), de mieux rencontrer les exigences du client (32%) et de diversifier leur

¹⁸⁷ Région de Bruxelles-Capitale, [La stratégie Brussels Smart City](#), consulté le 11 août 2025.

¹⁸⁸ [Ibidem](#).

¹⁸⁹ [Ibidem](#).

¹⁹⁰ Roger Kalenga Mpala, [Numérisation de l'économie et de la société : où en est-on en Région de Bruxelles-Capitale ?](#), Focus n°60, IBSA, juillet 2023, pp. 2-4.

¹⁹¹ [Idem](#), p. 8.

¹⁹² [hub.brussels, Baromètre 2024 de la maturité numérique : La digitalisation des entreprises bruxelloises en 9 questions](#), hub.brussels, 2024, pp. 8, 15 et 17.

offre (24%). Toutefois, le manque de temps (47%) et de compétences internes (20%) restent les principaux obstacles à une transformation plus profonde¹⁹³.

Si 71% des entreprises disposent d'un site web, seules 31% vendent en ligne¹⁹⁴. Les réseaux sociaux sont bien présents (Facebook : 63%, LinkedIn : 59%, Instagram : 55%), mais 42% des entreprises n'ont pas de stratégie différenciée selon les plateformes. De plus, moins de la moitié mesure l'efficacité de leur présence numérique¹⁹⁵.

L'adoption des technologies de pointe reste minoritaire. Seules 28% des entreprises ont intégré l'IA générative, principalement pour la rédaction de rapports et de contenus marketing. Les freins sont nombreux : difficulté à identifier des cas d'usage pertinents, préoccupations en matière de sécurité et confidentialité, manque de compétences, ou encore les coûts élevés. La formation en IA est encore rare : 75% des entreprises n'ont aucun programme en place. Les autres technologies (Big Data, blockchain, drones...) restent marginales¹⁹⁶.

Enfin, malgré une prise de conscience croissante, la cybersécurité reste un point faible. Si 45% des entreprises ont subi un incident informatique dans les deux années précédant la publication du baromètre 2024, seulement 29% ont réalisé un audit de sécurité¹⁹⁷.

En conclusion, la digitalisation des entreprises bruxelloises est en marche, mais reste inégalement répartie et souvent limitée aux fonctions essentielles. Pour que Bruxelles devienne un leader européen de la transformation numérique, il est crucial de renforcer les compétences, soutenir les investissements, et favoriser une culture de l'innovation¹⁹⁸.

4.4.3 Bruxelles à l'heure de l'IA

L'intelligence artificielle (IA) s'impose aujourd'hui comme un levier majeur de transformation économique. À Bruxelles, cette technologie ne se limite plus aux laboratoires de recherche : elle irrigue progressivement les entreprises ainsi que la vie des citoyens. La Région de Bruxelles-Capitale, consciente de son potentiel, a investi très tôt dans son développement¹⁹⁹.

Dès 2016, Innoviris, l'agence bruxelloise pour la recherche et l'innovation, a lancé un premier appel à projets dédié à l'IA, avec un financement initial de 10,9 millions d'euros. Depuis, plus de 35 millions d'euros ont été investis dans des programmes de soutien à la recherche et à l'innovation en IA²⁰⁰.

Deux projets phares illustrent l'engagement de la région :

- **FARI - AI for the Common Good Institute** : fruit d'une collaboration entre l'ULB et la VUB, FARI vise à développer et promouvoir une IA éthique, transparente et inclusive. L'institut accompagne les citoyens, les entreprises et les administrations dans l'adoption responsable de l'IA, en mettant l'accent sur des technologies explicables, des données ouvertes et une

¹⁹³ hub.brussels, *Baromètre 2024 de la maturité numérique : La digitalisation des entreprises bruxelloises en 9 questions*, hub.brussels, 2024, pp. 9-11.

¹⁹⁴ *Idem*, 2024, p. 32.

¹⁹⁵ *Idem*, pp. 27-29.

¹⁹⁶ *Idem*, pp. 37-40.

¹⁹⁷ *Idem*, p. 23.

¹⁹⁸ *Idem*, p. 44.

¹⁹⁹ Innoviris, *Intelligence artificielle à Bruxelles*, consulté le 12 août 2025.

²⁰⁰ *Ibidem*.

robotique centrée sur l'humain. FARI bénéficie d'un soutien financier de 10 millions d'euros, notamment via Innoviris et le plan de relance européen²⁰¹ ;

- **SustAIIn.brussels - European Digital Innovation Hub (EDIH)** : ce hub, coordonné par Sirris, Agoria, BeCentral, la VUB et l'ULB, agit comme point d'entrée unique pour l'innovation numérique et durable à Bruxelles. Il accompagne les entreprises dans l'intégration de l'IA et d'autres technologies émergentes, tout en tenant compte des objectifs de développement durable. SustAIIn.brussels propose des services de conseil, de formation et de test technologique avant investissement²⁰².

L'intelligence artificielle représente une opportunité stratégique pour l'économie bruxelloise, mais elle engendre également toute une série de défis. Un rapport d'Actiris, publié en novembre 2024, a analysé les impacts de celle-ci sur le marché du travail bruxellois. Il en ressort que 73% des personnes actives occupées résidant en Région bruxelloise seront fortement exposées dans les prochaines années. Cela représente environ 360 000 travailleurs au total. Parmi ceux-ci, 40% seront fortement complémentaires avec l'IA, mais 33% (163 614 emplois) ne le seront que faiblement.

Au niveau de l'emploi intérieur, 77,4% (soit 643 115 emplois) seront fortement exposés à l'IA, dont 316 241 seront faiblement complémentaires (soit 39% de l'emploi intérieur total). L'emploi régional fait donc face à une vulnérabilité importante face aux avancées technologiques, engendrant des défis majeurs pour la Région²⁰³.

4.4.4 Digitalcity.brussels

Face à l'évolution rapide des technologies et à la pénurie croissante de compétences numériques, Digitalcity.brussels s'impose comme un acteur central dans le paysage bruxellois. Né d'un partenariat entre acteurs publics et privés (Actiris, Bruxelles Formation, VDAB...), il vise à répondre aux besoins croissants en compétences digitales²⁰⁴.

Le centre propose des formations spécialisées, des espaces technologiques modernes (laboratoires, studio digital média, etc.). Il permet également la validation des compétences et l'accompagnement des chercheurs d'emploi, facilitant leur insertion professionnelle dans les métiers du numérique²⁰⁵.

Au-delà de la formation, Digitalcity assure une veille sectorielle active, identifiant les tendances technologiques et les besoins émergents du marché. Cette approche permet d'anticiper les évolutions et d'adapter en continu les parcours proposés²⁰⁶.

²⁰¹ Innoviris, *FARI - AI for the Common Good Institute*, consulté le 12 août 2025.

²⁰² Innoviris, *sustAIIn.brussels - European Digital Innovation Hub*, consulté le 12 août 2025 ; SustAIIn.brussels, *Site officiel*, consulté le 12 août 2025.

²⁰³ Actiris, *Impact de l'intelligence artificielle sur le marché du travail bruxellois*, View.brussels, novembre 2024, pp. 11 et 15.

²⁰⁴ Digitalcity.brussels, « *Accueil* », *Digitalcity.brussels*, consulté le 27 août 2025.

²⁰⁵ Région de Bruxelles-Capitale, « *Digitalcity.brussels* », *be.brussels*, consulté le 27 août 2025.

²⁰⁶ *Ibidem*.

5 Outils régionaux de développement économiques

5.1 Organismes publics bruxellois de soutien à l'économie et aux entreprises

5.1.1 Bruxelles Économie et Emploi

Bruxelles Économie et Emploi (BEE), l'une des huit administrations du Service public régional de Bruxelles, a pour mission de promouvoir une économie à la fois durable et inclusive. Elle agit en tenant compte des spécificités du tissu économique bruxellois, tout en soutenant activement la création et le maintien de l'emploi dans la Région²⁰⁷.

L'administration s'adresse en priorité aux entreprises, indépendants, candidats entrepreneurs et travailleurs. Elle propose une large gamme de services et soutiens²⁰⁸ :

- **Primes et financements** pour les projets d'investissement, la formation ou le développement d'activités agréées ;
- **Accompagnement personnalisé** pour les démarches administratives et les projets innovants.
- **Soutiens à la formation** via notamment les congé-éducations payés et les fonds de formation pour les entreprises titres-services ;
- **Analyses alimentaires** via le laboratoire BRUCEFO²⁰⁹, spécialisé dans le secteur agroalimentaire.

5.1.2 Finance&Invest.Brussels

Finance&invest.brussels est une société anonyme d'intérêt public qui joue un rôle stratégique dans le développement économique de la Région de Bruxelles-Capitale. Sa mission principale est de faciliter et compléter la chaîne de financement des entreprises créatrices de valeur, en intervenant à des moments-clés de leur parcours : création, développement, innovation, internationalisation, transition environnementale, et reprise-transmission²¹⁰.

L'organisme s'adresse à deux publics distincts²¹¹ :

- Les **start-ups, scale-ups et PME**, avec des investissements allant de 100 000 € à 5 millions € ;
- Les **TPE, entreprises sociales et coopératives**, soutenues via sa filiale Brusoc, avec des montants de 5 000 € à 150 000 €.

²⁰⁷ Bruxelles Économie et Emploi, « [À propos](#) », consulté le 12 août 2025.

²⁰⁸ [Ibidem](#).

²⁰⁹ Bruxelles Économie et Emploi, « [BRUCEFO : Brussels centre for food expertises](#) », consulté le 13 août

²¹⁰ Finance&invest.brussels, « [À propos](#) », consulté le 13 août 2025.

²¹¹ [Ibidem](#).

Finance&invest.brussels agit comme un investisseur exemplaire, en proposant des solutions concrètes sous forme de prêts, de prises de participation ou de garanties. Elle privilégie l'investissement en capital, souvent en tant qu'actionnaire minoritaire, pour dynamiser le capital-risque à Bruxelles²¹².

Son action s'inscrit dans une double ambition²¹³ :

1. **Dynamiser l'économie régionale** en cohérence avec les politiques publiques, notamment en soutenant la transition vers des modèles économiques durables et socialement responsables grâce, entre autres, aux fonds de transition économique²¹⁴ ;
2. **Assurer une gestion rigoureuse** et une rentabilité de marché adaptée aux risques d'investissement.

Enfin, finance&invest.brussels contribue à l'attractivité et au rayonnement de Bruxelles en tant que capitale de l'entrepreneuriat, en favorisant l'émergence de projets porteurs et en renforçant l'écosystème local²¹⁵.

5.1.3 CityDev.Brussels

Depuis sa création en 1974, citydev.brussels (anciennement « Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale) joue un rôle central dans le développement économique et urbain de la Région de Bruxelles-Capitale. Institution publique régionale, elle agit comme un catalyseur de projets immobiliers mixtes, de revitalisation de quartiers, et de soutien actif aux entreprises locales, en particulier dans les secteurs productifs, artisanaux et innovants²¹⁶.

Citydev.brussels contribue activement au développement économique de la Région de Bruxelles-Capitale en attirant et en maintenant sur le territoire régional des entreprises industrielles, semi-industrielles, artisanales et de services à haute valeur ajoutée. Grâce à une analyse fine des besoins des acteurs économiques - de l'artisanat à l'industrie, en passant par les PME et les TPE - l'institution propose des infrastructures immobilières adaptées (terrains ou bâtiments) à des conditions avantageuses. Ces solutions incluent des parcs industriels et scientifiques, des parcs pour PME et TPE, des bâtiments d'entreprise, des incubateurs, des FabLabs, et autres dispositifs favorisant l'implantation et la croissance des entreprises²¹⁷.

L'organisme accompagne également les entreprises dans leur recherche de locaux via des outils comme Inventimmo, une plateforme qui centralise l'offre immobilière professionnelle en région bruxelloise²¹⁸.

En 2024, Citydev.brussels gère 56 sites économiques représentant 190 hectares de terrains et plus de 270 000 m² de bâtiments, hébergeant 448 entreprises et générant 18 835 emplois²¹⁹.

²¹² Finance&invest.brussels, « [À propos](#) », consulté le 13 août 2025.

²¹³ [Ibidem](#).

²¹⁴ Finance&invest.brussels, [Rapport annuel 2023](#) (finance&invest.brussels, mai 2024), p. 17.

²¹⁵ Finance&invest.brussels, « [À propos](#) », consulté le 13 août 2025.

²¹⁶ Citydev.brussels, « [À propos de citydev.brussels](#) », consulté le 13 août 2025.

²¹⁷ Citydev.brussels, « [À propos de citydev.brussels](#) », consulté le 13 août 2025 ; Citydev.brussels, « [Quelles sont nos missions](#) », consulté le 13 août 2025.

²¹⁸ Citydev.brussels, [Rapport d'activité 2024](#), Citydev.brussels, 2025, p. 39.

²¹⁹ [Idem](#), pp. 32-33.

5.1.4 Hub.Brussels

hub.brussels, l'Agence bruxelloise pour l'entrepreneuriat, est un acteur public central dans le développement économique de la Région de Bruxelles-Capitale. Sa mission principale est de stimuler, structurer et faciliter l'entrepreneuriat, en assurant un accès équitable aux ressources, à l'information et aux opportunités économiques²²⁰.

Au cœur de son dispositif, hub.info²²¹ joue le rôle de guichet unique régional pour l'information et l'orientation des entrepreneurs. Ce service centralise les demandes liées à la création, au développement ou à l'internationalisation d'activités économiques. Il permet une mise en relation fluide avec les dispositifs publics et privés, tout en assurant une présence de terrain via des permanences locales, des événements thématiques et des outils d'autodiagnostic²²².

hub.brussels articule son action de plusieurs grandes priorités :

1. **Accessibilité à l'entrepreneuriat** : en levant les barrières sociales, administratives et linguistiques, l'agence favorise l'inclusion économique de publics diversifiés, notamment les femmes, les primo-arrivants et les chercheurs d'emploi²²³ ;
2. **Transition économique durable** : hub.brussels accompagne les entreprises dans l'adoption de modèles plus durables, circulaires et résilients, en lien avec la stratégie régionale Shifting Economy²²⁴ ;
3. **Rayonnement international** : l'agence soutient l'exportation, attire les investisseurs étrangers et renforce la visibilité des entreprises bruxelloises à l'étranger grâce à son réseau de bureaux économiques et à des programmes comme l'Export Accelerator²²⁵ ;
4. **Observation et analyse économique** : en produisant des études, des recommandations et des outils, hub.brussels éclaire les politiques publiques et les stratégies entrepreneuriales²²⁶.

Pour renforcer ces axes, hub.brussels anime plusieurs clusters sectoriels, véritables plateformes de collaboration entre entreprises et institutions. Ces clusters permettent de structurer l'innovation dans des domaines clés²²⁷ :

- **ecobuild.brussels** : construction et rénovation durable ;
- **lifetech.brussels** : équipements médicaux et e-santé ;
- **circlemade.brussels** : économie circulaire ;
- **play.brussels** : film, tv, web séries et jeux interactifs ;
- **software.hub** : software et industrie;

²²⁰ hub.brussels, « [Notre identité](#) » consulté le 14 août 2025.

²²¹ hub.brussels, « [hub.info – Le guichet d'information pour entrepreneurs](#) », consulté le 14 août 2025.

²²² hub.brussels, [Rapport d'activité 2024](#), Agence bruxelloise pour l'entrepreneuriat, 2024, pp. 18 et 30-36.

²²³ [Idem](#), pp. 14-20.

²²⁴ [Idem](#), pp. 21-29.

²²⁵ [Idem](#), pp. 37-42.

²²⁶ [Idem](#), pp. 43-46.

²²⁷ hub.brussels, « [Réseaux d'entreprises à Bruxelles : nos clusters](#) », consulté le 14 août 2025.

- **hospitality.brussels** : tourisme, événementiel et culture.

En parallèle, des initiatives comme le réseau creative.hub viennent soutenir des secteurs spécifiques, notamment les industries culturelles et créatives²²⁸. L'agence joue également un rôle de coordination entre les institutions publiques régionales, notamment via le Conseil de Coordination Économique, pour soutenir des projets socio-économiques porteurs pour la Région²²⁹.

5.1.5 Innoviris

Innoviris est l'organisme public chargé de soutenir la recherche et l'innovation en Région de Bruxelles-Capitale. Sa mission centrale est de financer et stimuler des projets de recherche et développement (R&D) qui répondent aux défis sociétaux et économiques de la région²³⁰.

Innoviris agit comme levier économique en cofinçant des projets de R&D&I (Recherche, Développement et Innovation), permettant aux entreprises bruxelloises d'investir davantage et plus efficacement dans l'innovation. Ce soutien favorise la création d'emplois, renforce la compétitivité des entreprises et stimule l'attractivité de la Région pour les talents et les investisseurs²³¹.

Le programme **Innovation Journey** illustre cette dynamique en accompagnant les entreprises à chaque étape de leur développement, de l'idée à la mise sur le marché. Innoviris collabore également avec des hubs d'innovation comme sustAln.brussels et CoopCity (Centre d'entrepreneuriat social et coopératif à Bruxelles), pour détecter et accompagner les entreprises innovantes²³².

Parmi les initiatives phares d'Innoviris, on retrouve :

- **Innovation Vouchers**²³³ pour faciliter l'accès des PME à des centres d'expertise ;
- **Feasibility Studies & Proof of Business**²³⁴ pour valider la faisabilité technique et commerciale des innovations (page 17) ;
- **Circular Innovation**²³⁵ pour encourager les projets fondés sur la réutilisation et le recyclage ;
- **Prove Your Social Innovation**²³⁶ pour soutenir les entreprises sociales et démocratiques ;
- **Patents**²³⁷ pour aider les jeunes entreprises à protéger leur propriété intellectuelle ;
- **Innovative Starters Award**²³⁸ pour accompagner les start-ups à fort potentiel technologique et sociétal.

²²⁸ hub.brussels, « [Plateforme de soutien aux Industries Culturelles et Créatives](#) », consulté le 14 août 2025.

²²⁹ hub.brussels, [Rapport d'activité 2024](#), Agence bruxelloise pour l'entrepreneuriat, 2024, p. 34.

²³⁰ Innoviris, « [Mission et vision](#) », consulté le 14 août 2025.

²³¹ Innoviris, [Rapport d'activités 2024](#), Innoviris, 2025, p. 9.

²³² [Idem](#), p. 13.

²³³ [Idem](#), p. 16.

²³⁴ [Idem](#), p. 17.

²³⁵ [Idem](#), p. 18.

²³⁶ [Idem](#), p. 20.

²³⁷ [Idem](#), p. 21.

²³⁸ [Idem](#), p. 22.

Enfin, Innoviris propose des services d'accompagnement stratégique et technologique via des partenaires comme les centres collectifs **Sirris** (technologie) et **Buildwise** (construction)²³⁹.

5.1.6 Port de Bruxelles

Le Port de Bruxelles joue un rôle central dans le développement économique de la Région de Bruxelles-Capitale. En tant qu'organisme d'intérêt public, il est chargé de la gestion, de l'exploitation et du développement du canal, du port et de ses infrastructures²⁴⁰.

Le Port de Bruxelles bénéficie d'une situation stratégique, au cœur du marché bruxellois et connecté à l'ensemble du réseau européen via la mer, les voies navigables, le rail et la route. Il propose des concessions aux entreprises souhaitant développer leurs activités, avec des critères d'attribution basés sur l'usage des voies d'eau et la création d'emplois. La durée des concessions varie selon les investissements réalisés. En plus de ses terrains, le Port met à disposition des espaces de stockage au centre TIR et des bureaux²⁴¹.

5.2 Acteurs bruxellois de soutiens aux entreprises

5.2.1 Beci

La Brussels Enterprises Commerce and Industry (Beci) joue un rôle central dans le développement économique de la Région de Bruxelles-Capitale. Issue de la fusion entre la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bruxelles (CCIB) et l'Union des Entreprises de Bruxelles (UEB), Beci représente aujourd'hui plus de 35 000 entreprises et deux tiers de l'emploi à Bruxelles²⁴².

Son action et ses services sont multiples²⁴³ :

- **Représentation et défense des intérêts** : Beci joue un rôle de porte-parole des entrepreneurs bruxellois auprès des acteurs politiques, administratifs et socio-économiques. Elle représente la communauté des affaires dans les instances décisionnelles afin de défendre ses intérêts, promouvoir un cadre favorable à l'activité économique et faire entendre la voix des entreprises dans les politiques publiques ;
- **Services aux entreprises** : Elle propose une large gamme de services pratiques, allant du conseil juridique et administratif à l'accompagnement dans les démarches de création, de développement ou d'internationalisation des entreprises ;
- **Réseautage et formation** : Beci organise régulièrement des événements, des formations et des ateliers pour favoriser les échanges entre entrepreneurs et renforcer leurs compétences dans divers domaines ;
- **Soutien à l'innovation et à la transition numérique** : L'organisation accompagne les entreprises dans leur transformation digitale²⁴⁴ et leur adaptation aux enjeux ESG

²³⁹ Innoviris, [Rapport d'activités 2024](#), Innoviris, 2025, p. 28.

²⁴⁰ Port de Bruxelles, [Rapport annuel 2023](#), Port de Bruxelles, 2024, p. 3.

²⁴¹ hub.brussels, « [Le Port de Bruxelles](#) », consulté le 19 août 2025.

²⁴² Beci, « [À propos](#) », consulté le 18 août 2025.

²⁴³ [Ibidem](#).

²⁴⁴ Beci, « [Digital-AI](#) », consulté le 18 août 2025.

(environnement, social, gouvernance)²⁴⁵, contribuant ainsi à une économie plus durable et compétitive.

5.2.2 Réseau Entreprendre Bruxelles

Le Réseau Entreprendre Bruxelles est une communauté dynamique d'entrepreneurs qui se mobilisent pour accompagner d'autres entrepreneurs dans leur aventure professionnelle. Sa mission ? Soutenir la création d'emplois durables à Bruxelles en misant sur l'entraide, le partage d'expérience et le mentorat entre pairs²⁴⁶.

REB propose quatre programmes d'accompagnement adaptés aux différentes étapes de la vie entrepreneuriale²⁴⁷ :

1. **Start** : pour les jeunes entreprises, avec un accompagnement individuel et collectif sur deux ans ;
2. **Booster** : pour les entreprises en croissance, afin de définir des objectifs ambitieux et les moyens de les atteindre ;
3. **Next** : destiné aux candidats à la reprise d'entreprise ;
4. **Oasis** : un soutien personnalisé pour les entrepreneurs en difficulté.

5.2.3 Les incubateurs

Les incubateurs publics bruxellois (incubators.brussels) accompagnent les start-ups innovantes en leur offrant un cadre structuré, des espaces accessibles et un lien fort avec le monde académique. Initialement centrés sur les spin-offs universitaires, ils accueillent aujourd'hui une diversité de jeunes entreprises, tout en conservant l'avantage d'une proximité avec la recherche et l'expertise scientifique. Grâce à cet environnement stimulant, les start-ups peuvent se structurer, tester leur modèle, accéder à des réseaux spécialisés et bénéficier de conseils stratégiques pour évoluer vers l'autonomie²⁴⁸.

Bruxelles compte **quatre incubateurs publics**, chacun avec une spécialisation sectorielle claire²⁴⁹ :

- **Greenbizz** : il s'agit d'un incubateur dédié aux projets durables. Co-fondé avec Buildwise (ex-CSTC), il propose des bureaux, des ateliers de production et un accompagnement ciblé pour les projets à impact environnemental ;
- **ICAB** (Incubatiecentrum Arsenaal Brussel) : créé en partenariat avec la VUB, cet incubateur est orienté vers les technologies de l'information et de la communication (TIC), le numérique, le digital et l'ingénierie. Il propose un environnement propice aux start-ups technologiques, avec notamment un espace de coworking intégré ;
- **EEBIC** (Erasmus European Business and Innovation Center) : créé en 1992 en partenariat avec l'ULB, il se situe du le campus d'Erasme. Multisectoriel, EEBIC reste centré sur l'innovation et

²⁴⁵ Beci, « [ESG](#) », consulté le 18 août 2025.

²⁴⁶ Réseau Entreprendre Bruxelles, « [Réseau Entreprendre Bruxelles](#) », Consulté le 18 août 2025 ; Réseau Entreprendre Bruxelles, « [Se faire accompagner](#) », consulté le 18 août 2025.

²⁴⁷ Réseau Entreprendre Bruxelles, « [Programmes](#) », Consulté le 18 août 2025.

²⁴⁸ hub.brussels, « [Les incubateurs](#) », consulté le 19 août 2025.

²⁴⁹ [Ibidem](#).

bénéficie d'une forte expérience dans l'accompagnement de jeunes entreprises, dont plusieurs sont devenues des références dans leur domaine ;

- **BLSI** (Brussels Life Science Incubator) : situé à proximité du campus de l'UCLouvain à Woluwe, il est spécialisé dans les sciences de la vie et de la santé. Il propose des bureaux ainsi que des laboratoires.

À côté des incubateurs publics, la Région bruxelloise compte également plusieurs incubateurs privés. Ceux-ci investissent dans les projets qu'ils accompagnent, avec l'objectif d'un retour sur investissement à court ou moyen terme²⁵⁰. Parmi eux, on retrouve [Start.LAB Brussels](#), dédié aux jeunes entrepreneurs, [Coopcity](#), spécialisé dans l'entrepreneuriat social, ou encore [Kokotte](#), orienté vers le secteur HoReCa.

5.2.4 Les centres d'entreprises publics

Les centres d'entreprises publics ([Brucenter](#)) sont des structures soutenues par la Région de Bruxelles-Capitale pour aider les jeunes entreprises à se lancer et à se développer. Ils offrent des espaces de bureaux et de stockage, ainsi que des services partagés comme des salles de réunion ou du secrétariat, sans investissement initial²⁵¹.

Les 7 centres d'entreprises publics bruxellois sont répartis dans différents quartiers à soutenir sur le plan socio-économique. Ces centres proposent un accompagnement personnalisé par des experts en création et gestion d'entreprise, et facilitent l'accès à un réseau professionnel²⁵².

À côté de ceux-ci, il existe également des centres d'entreprises privés, fondés sur le même principe et offrant une gamme de services similaire²⁵³.

5.3 Outils d'aide aux entreprises en difficultés

5.3.1 CEd Relance

Le CED Relance (anciennement Centre pour Entreprise en difficulté) est un service gratuit proposé par Beci pour aider les entrepreneurs en difficulté. Il s'adresse à toute entreprise ayant son siège à Bruxelles et confrontée à des problèmes comme des dettes, des conflits avec des fournisseurs, des soucis juridiques ou comptables, etc.²⁵⁴.

Son objectif est clair : prévenir les faillites, soutenir la relance et offrir des solutions pratiques et humaines aux entrepreneurs bruxellois.

5.3.2 Reload Yourself

Reload Yourself, c'est une coopérative bruxelloise pour le maintien et la création d'emploi. Elle accompagne les entrepreneurs dans deux types de projets : reprendre une affaire

²⁵⁰ hub.brussels, « [Les incubateurs](#) », consulté le 19 août 2025.

²⁵¹ hub.brussels, « [Les centres d'entreprises](#) », consulté le 19 août 2025.

²⁵² [Ibidem](#).

²⁵³ [Ibidem](#).

²⁵⁴ Beci, « [Centre des entreprises en difficulté - CED Relance](#) », consulté le 18 août 2025.

existante ou relancer une activité en difficulté. Elle propose un accompagnement personnalisé, multidisciplinaire et concret, avec des experts en gestion, droit et finance²⁵⁵.

- **Reprendre une affaire** : il s'agit de racheter une entreprise ou un commerce existant. Reload Yourself aide à chaque étape : analyse du projet, coaching, audit, financement, rédaction des actes, etc.²⁵⁶ ;
- **Relancer son activité** : pour les entrepreneurs dont l'activité est en difficulté, Reload Yourself propose un diagnostic complet et coaching pour redonner vie à leur entreprise²⁵⁷.

5.3.3 Oasis

Le programme OASIS du Réseau Entreprendre Bruxelles est un dispositif d'accompagnement destiné aux entrepreneurs en difficulté. Il les aide à surmonter des obstacles critiques (tels que des problèmes de trésorerie, des conflits entre associés ou un burn-out) ou à envisager sereinement l'arrêt de leur activité, grâce à un soutien stratégique, technique et émotionnel. Voici les grandes étapes du programme²⁵⁸ :

1. **Diagnostic des difficultés** : rencontre avec l'entrepreneur pour identifier ses besoins ;
2. **Accompagnement** : pendant 3 mois, avec des experts et entrepreneurs expérimentés ;
3. **Décision et orientation** : aider l'entrepreneur à choisir entre poursuivre ou arrêter son activité. Les rediriger ensuite vers la structure la plus adaptée selon la décision prise.

Le programme repose sur les valeurs du réseau : l'humain, la réciprocité et la gratuité, et propose plus de 90 activités par an pour répondre aux besoins des entrepreneurs.

5.3.4 Médiation d'entreprise

La médiation d'entreprise est une procédure volontaire et confidentielle qui permet à une entreprise en difficulté de négocier un accord amiable avec certains créanciers, sans passer par une procédure judiciaire lourde. Elle est particulièrement adaptée lorsque les problèmes financiers sont circonscrits à un nombre limité de créanciers (par exemple, un ou deux fournisseurs ou institutions)²⁵⁹.

Un médiateur d'entreprise, souvent désigné par le tribunal, joue le rôle de tiers neutre pour faciliter les discussions et aider à trouver une solution équilibrée. Cette approche est souple, rapide et moins coûteuse que la procédure de réorganisation judiciaire (PRJ)²⁶⁰.

La Région de Bruxelles-Capitale soutient activement cette démarche, notamment en prenant en charge une partie des frais liés à la médiation via [bMediation](#)²⁶¹.

²⁵⁵ Reload Yourself, « [Accueil](#) », consulté le 18 août 2025 ; Reload Yourself, « [Qui sommes-nous](#) », consulté le 18 août 2025.

²⁵⁶ Reload Yourself, « [Reprendre une affaire](#) », consulté le 18 août 2025.

²⁵⁷ Reload Yourself, « [Relancer son activité](#) », consulté le 18 août 2025.

²⁵⁸ Réseau Entreprendre Bruxelles, « [Oasis](#) », consulté le 18 août 2025.

²⁵⁹ Beci, « [Médiation d'entreprise](#) », consulté le 18 août 2025.

²⁶⁰ hub.brussels, « [Trouver un accord avec ses créanciers](#) », consulté le 18 août 2025.

²⁶¹ Beci, « [Médiation d'entreprise](#) », consulté le 18 août 2025.

5.3.5 Autres outils disponibles

D'autres outils existent au niveau régional pour venir en aide aux entreprises en difficulté. Parmi ceux-ci, on peut citer le vade-mecum²⁶² et les Focus Day²⁶³ organisés par hub.brussels, à destination des entreprises en situation délicate ; le programme de relance proposé par la Fondation Pulse,²⁶⁴ destiné aux entreprises ayant dû cesser leurs activités ; ou encore les crédits de crise Recover et Oxygen mis en place par Finance&invest.brussels²⁶⁵.

5.4 Initiatives pour encourager l'innovation et la durabilité

5.4.1 BeCircular

BeCircular est un appel à projets lancé par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre du PREC. Son objectif est de soutenir financièrement les indépendants et entreprises bruxelloises qui développent des projets innovants liés à l'économie circulaire²⁶⁶.

Concrètement, BeCircular propose :

- Des aides financières pour lancer ou faire évoluer un projet ;
- Un accompagnement personnalisé avec des coaches business ;
- Une visibilité accrue pour les projets sélectionnés.

5.4.2 Exemplarité des Entreprises

Dans la stratégie « Shifting Economy », est défini le concept d'« exemplarité sociale et environnementale des entreprises ». Celle-ci est une reconnaissance officielle accordée aux entreprises bruxelloises qui s'engagent activement dans la transition économique, en adoptant des pratiques socialement responsables et/ou écologiquement durables. Cela peut concerner²⁶⁷ :

- L'impact environnemental (produits recyclables, réduction des déchets, mobilité douce...)
- L'impact social (formation, insertion professionnelle, respect des normes sociales...)

Les entreprises reconnues comme « exemplaires » bénéficient de primes financières plus élevées, de garanties renforcées pour leurs crédits, et d'avantages fiscaux. Cela représente une plus-value économique, mais aussi une valorisation de l'image auprès des clients, partenaires et employés²⁶⁸.

²⁶² hub.brussels, « [Structures d'aide aux entreprises faisant face à des difficultés](#) », consulté le 18 août 2025.

²⁶³ hub.brussels, « [Focus Day : Quelles solutions face aux défis de mon entreprise ?](#) », consulté le 18 août 2025.

²⁶⁴ Pulse Foundation, « [Accueil](#) », consulté le 18 août 2025.

²⁶⁵ Finance&invest.brussels, [Rapport annuel 2023](#) (finance&invest.brussels, mai 2024), p. 36.

²⁶⁶ Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, « [BeCircular – Appels à projets](#) », consulté le 18 août 2025.

²⁶⁷ Bruxelles Économie et Emploi, « [Exemplarité : concept](#) », consulté le 18 août 2025.

²⁶⁸ Bruxelles Économie et Emploi, « [Se faire reconnaître comme exemplaire](#) », consulté le 18 août 2025.

5.5 Rayonnement de Bruxelles à l'international

5.5.1 Visit.brussels

Visit.brussels est un organisme d'intérêt public subventionné par la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de promouvoir le tourisme, la culture et les événements dans la région. Son rôle dépasse la simple attraction touristique : il s'agit d'un acteur clé du développement économique local²⁶⁹.

Son impact économique repose sur une approche appelée « visitor economy », qui dépasse le cadre traditionnel du tourisme. Elle englobe les effets économiques, sociaux, culturels et environnementaux générés par l'ensemble des visiteurs, y compris les expatriés, étudiants étrangers et participants à des congrès.

L'agence s'engage également dans une stratégie de décentralisation du tourisme pour éviter le surtourisme dans le centre-ville, tout en soutenant une transition vers une économie circulaire, décarbonée et inclusive. Elle collabore avec les acteurs publics et privés pour renforcer l'identité de Bruxelles à l'international, améliorer l'expérience client, et promouvoir une destination durable et accessible.

5.5.2 Molenbeek for Brussels 2030

Depuis 2021, [Molenbeek for Brussels 2030 \(MB2030\)](#) était en lice pour devenir Capitale Européenne de la Culture en 2030, aux côtés de villes comme Louvain et Namur. Cette candidature reposait sur une approche participative, inclusive et innovante. Elle visait à transformer l'image de Molenbeek tout en renforçant son rôle dans le développement culturel et économique de Bruxelles²⁷⁰.

Bien que Louvain ait été désignée lauréate le 24 septembre 2025, l'impact économique attendu pour la Région aurait été considérable. Selon des études menées sur d'anciennes Capitales Européennes de la Culture, le retour sur investissement aurait pu aller de 3 à 6 fois les montants engagés. Cela se traduit par :

- Une hausse du tourisme, pouvant générer une augmentation de 15 à 20% des visites, comme observé à Turku ou Pilsen ;
- La création d'emplois dans les industries culturelles et créatives (ICC), notamment pour des publics éloignés de l'emploi ;
- Des investissements dans les infrastructures culturelles, renforçant l'attractivité du territoire ;
- Un rayonnement international accru, stimulant l'entrepreneuriat et la cohésion sociale²⁷¹.

En somme, Molenbeek 2030 n'aurait pas été seulement un projet culturel : il aurait constitué un levier stratégique pour revitaliser l'économie bruxelloise, en misant sur la diversité, la créativité et l'inclusion.

²⁶⁹ Visit.brussels, « [À propos](#) », consulté le 19 août 2025.

²⁷⁰ Beci, « [Molenbeek – Capitale Européenne de la Culture 2030](#) », consulté le 19 août 2025.

²⁷¹ [Ibidem](#).

6 Conclusion

L'économie de la Région de Bruxelles-Capitale repose principalement sur le secteur tertiaire, qui représente plus de 90% de la valeur ajoutée régionale et de l'emploi. Les services administratifs, financiers, scientifiques, culturels et commerciaux y occupent une place centrale, renforcée par la présence d'institutions nationales, européennes et internationales. Le secteur industriel, historiquement dominant, a connu un recul marqué, tandis que des activités comme le tourisme, la santé et les industries culturelles et créatives ont gagné en importance.

La Région présente une forte ouverture vers l'extérieur, tant par ses exportations que par son attractivité institutionnelle et diplomatique. Elle est également confrontée à des dynamiques internes spécifiques, telles qu'un taux de chômage élevé, une croissance démographique soutenue, une dette publique en augmentation et une transformation des habitudes de travail.

Enfin, Bruxelles dispose d'un ensemble structuré d'outils régionaux de soutien à l'économie, mobilisant des acteurs publics et privés autour de dispositifs variés en matière d'innovation, d'accompagnement entrepreneurial, de transition économique et de rayonnement international. Ces éléments dessinent les contours d'un paysage économique dense, en constante évolution.

7 Bibliographie

Actiris. *Activa Brussels*. Consulté le 5 août 2025.

Actiris. *Impact de l'intelligence artificielle sur le marché du travail bruxellois*. View.brussels, novembre 2024.

Actiris. *Le taux de chômage reste stable à Bruxelles*. Dernière mise à jour le 7 janvier 2025.

Actiris. *Les chiffres du chômage en Région bruxelloise*. Publié le 7 juillet 2025. Consulté le 4 août 2025.

Actiris. *Programme de transition professionnelle*. Consulté le 5 août 2025.

Actiris. *Stage First*. Consulté le 5 août 2025.

Actiris. *Statistiques de base sur le chômage en Région de Bruxelles-Capitale*. Consulté le 4 août 2025.

Beci. « À propos ». Consulté le 18 août 2025.

Beci. « Centre des entreprises en difficulté - CEEd Relance ». Consulté le 18 août 2025.

Beci. « Digital-AI ». Consulté le 18 août 2025.

Beci. « ESG ». Consulté le 18 août 2025.

Beci. « Médiation d'entreprise ». Consulté le 18 août 2025.

Beci. « Molenbeek - Capitale Européenne de la Culture 2030 ». Consulté le 19 août 2025.

Brupartners. *Pour une industrie forte en Région de Bruxelles-Capitale*. Avis A-2025-006, 2025.

Brupartners. *Stratégie Go4Brussels 2030*.

Bruxelles Économie et Emploi. « À propos ». Consulté le 12 août 2025.

Bruxelles Économie et Emploi. « BRUCEFO : Brussels centre for food expertises ». Consulté le 13 août 2025.

Bruxelles Économie et Emploi. « Exemplarité : concept ». Consulté le 18 août 2025.

Bruxelles Économie et Emploi. « Se faire reconnaître comme exemplaire ». Consulté le 18 août 2025.

Bruxelles Environnement. *BeCircular - Programme Régional d'Économie Circulaire*. Région de Bruxelles-Capitale. Consulté le 7 août 2025.

Bruxelles Environnement. *Shifting Economy - Stratégie Régionale de Transition Économique*. Dernière modification le 23 novembre 2023.

Bureau fédéral du Plan. *Perspectives économiques régionales 2025-2030*. Juillet 2025.

Christian Vandermotten, Els Leclercq, Tim Cassiers et Benjamin Wayens. « L'économie bruxelloise ». *Brussels Studies*, Notes de synthèse, mis en ligne le 26 janvier 2009.

Citydev.brussels. *Incubators.brussels*. Consulté le 5 août 2025.

Citydev.brussels. *Rapport d'activité 2024*. Citydev.brussels, 2025.

Citydev.brussels. « À propos de citydev.brussels ». Consulté le 13 août 2025.

Citydev.brussels. « Quelles sont nos missions ». Consulté le 13 août 2025.

Commission européenne. *Europe 2020 : Stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive*. EUR-Lex. Dernière modification 2010.

Commission Régionale de Développement (CRD). *Note sur les finances publiques de la Région de Bruxelles-Capitale : état des lieux, perspectives budgétaires et défis à long terme (2024-2029)*. Perspective.brussels, 2024.

Commissioner.brussels. *Annual Report 2023 of the Brussels Commissioner for Europe and International Organisations*. Bruxelles : Office of the Commissioner for Europe and International Organisations, 2023.

Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales. *Bruxelles, Capitale internationale - Les chiffres 2020*. Bruxelles : commissioner.brussels, 2020.

Confluences ASBL. *Cahier 1 - Synthèse des résultats*. Bruxelles : Confluences, 2021.

Confluences ASBL. *Cahier 2 - Les leçons pour la région bruxelloise*. Bruxelles : Confluences, 2021.

Confluences ASBL. *Cahier 3 - Les outils pour mettre le Donut en action*. Bruxelles : Confluences, 2021.

Conseil économique, social et environnemental de Wallonie. *Web'actu - 17/06/2025 : Décisions économiques américaines : quelles conséquences pour l'Europe et la Wallonie ?* Publié le 17 juin 2025.

Digitalcity.brussels. « Accueil ». *Digitalcity.brussels*. Consulté le 27 août 2025.

Embuild.Brussels. « Le secteur de la construction bruxellois en péril suite à l'arrêt des primes RENOLUTION : un impact majeur sur l'économie et la transition énergétique ». *Embuild*. 17 janvier 2025.

Finance&invest.brussels. *Rapport annuel 2023*. Mai 2024.

Finance&invest.brussels. « À propos ». Consulté le 13 août 2025.

Franç, Coralie, Léo Collot, Émilie Lecuivre, et Nicolas Nerinckx. *Les perspectives budgétaires de la Région de Bruxelles-Capitale de 2024 à 2029*. Sous la direction de Hugues Bogaert. CERPE, Université de Namur, 2024.

Ghodbane, Dalila, Sophie Coekelberghs, Émilie Hanson, Mattéo Godin, et al. *Observatoire des Activités Productives - État des lieux : Les espaces de la production alimentaire à Bruxelles*. N°5. perspective.brussels, novembre 2024.

Godin, Mattéo, et Pierre-François Michiels. *Les hôpitaux en Région bruxelloise, un secteur important sur le plan économique*. Focus n°71. Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), 2024.

Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. *Résumé exécutif de la Stratégie Régionale de Transition Économique 2022-2030*. Shifting Economy, 2022.

Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. *Stratégie Go4Brussels 2030 : Engager Bruxelles sur la voie de la transition économique, sociale et environnementale*. Région de Bruxelles-Capitale, mis à jour le 24 février 2021.

Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. « BeCircular - Appels à projets ». Consulté le 18 août 2025.

Hermia, Jean-Pierre et Diane Tennstedt. *Baromètre démographique 2024 de la Région de Bruxelles-Capitale*. Focus n°67. Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), novembre 2024.

Hermia, Jean-Pierre et Christian Vandermotten. « Le monde dans Bruxelles, Bruxelles dans le monde ». *Brussels Studies*, Fact Sheets, no. 94, mis en ligne le 27 novembre 2015.

hub.brussels. *Baromètre 2024 de la maturité numérique : La digitalisation des entreprises bruxelloises en 9 questions*. Bruxelles : hub.brussels, 2024.

hub.brussels. *Baromètre des quartiers commerçants bruxellois - édition 2024*. hub.brussels, 2024.

hub.brussels. *Bilan du commerce extérieur bruxellois - 1^{er} semestre 2024*. 2024.

hub.brussels. *Bruxelles et le commerce international : un moteur de croissance confirmé*. 26 février 2025.

hub.brussels. *Rapport d'activité 2024*. Agence bruxelloise pour l'entrepreneuriat, 2024.

hub.brussels. « Focus Day : Quelles solutions face aux défis de mon entreprise ? » Consulté le 18 août 2025.

hub.brussels. « Le microcrédit à Bruxelles ». Consulté le 5 août 2025.

hub.brussels. « Le Port de Bruxelles ». Consulté le 19 août 2025.

hub.brussels. « Les centres d'entreprises ». Consulté le 19 août 2025.

hub.brussels. « Les incubateurs ». Consulté le 19 août 2025.

hub.brussels. « Notre identité ». Consulté le 14 août 2025.

hub.brussels. « Plateforme de soutien aux Industries Culturelles et Créatives ». Consulté le 14 août 2025.

hub.brussels. « Réseaux d'entreprises à Bruxelles : nos clusters ». Consulté le 14 août 2025.

hub.brussels. « Structures d'aide aux entreprises faisant face à des difficultés ». Consulté le 18 août 2025.

hub.brussels. « Trouver un accord avec ses créanciers ». Consulté le 18 août 2025.

hub.brussels. « hub.info - Le guichet d'information pour entrepreneurs ». Consulté le 14 août 2025.

Innoviris. *Plan régional pour l'innovation 2021-2027 : Stratégie de spécialisation intelligente*. 2021.

Innoviris. *Rapport d'activités 2024*. Bruxelles : Innoviris, 2025.

Innoviris. *Recherche, développement et innovation ? Bruxelles est un bon élève*. Innoviris, 2024.

Innoviris. « FARI - AI for the Common Good Institute ». Consulté le 12 août 2025.

Innoviris. « Intelligence artificielle à Bruxelles ». Consulté le 12 août 2025.

Innoviris. « Mission et vision ». Consulté le 14 août 2025.

Innoviris. « sustAIIn.brussels - European Digital Innovation Hub ». Consulté le 12 août 2025.

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA). *Baromètre conjoncturel de la Région bruxelloise, n°35 - édition spéciale Covid-19 - Printemps 2021*. IBSA, 2021.

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA). *Baromètre démographique 2024 de la Région de Bruxelles-Capitale*. Focus n°67, 2024.

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA). *Les migrations des entreprises bruxelloises vers les autres régions du pays*. Focus n°55, IBSA, 2022.

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA). *Mini-Bru 2025 : La Région de Bruxelles-Capitale en chiffres*. 2025.

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA). *Panorama socio-économique 2023 : Contexte économique, social et environnemental de la Région de Bruxelles-Capitale*. IBSA, décembre 2023.

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA). *Panorama socio-économique 2024 : Contexte économique, social et environnemental de la Région de Bruxelles-Capitale*. IBSA, décembre 2024.

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA). *Recherche et Développement*. 28 août 2024.

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA). *Recherche et Développement - Indicateurs statistiques*. Fichier Excel. IBSA, 2024. Dernière mise à jour le 30 août 2024.

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA). « Un tiers de la création de richesse en Région bruxelloise est lié aux exportations ». *IBSA*. 20 février 2025.

Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS). « Intensité de R&D ».

Kalenga Mpala, Roger. *Numérisation de l'économie et de la société : où en est-on en Région de Bruxelles-Capitale ?* Focus n°60, IBSA, juillet 2023.

Kalenga-Mpala, Roger, et Ariane Wautelet. *La recherche et le développement à Bruxelles : qui finance ces activités et où sont-elles réalisées ?* Focus n°12. Bruxelles : IBSA, janvier 2016.

Marie Guitton et Valentin Ledroit. « Bruxelles, Luxembourg, Strasbourg : où siègent les institutions européennes ? ». *Toute l'Europe*, mis à jour le 14 janvier 2025.

Martiniello, Marco, et Andrea Rea. *Une brève histoire de l'immigration en Belgique*. Fédération Wallonie-Bruxelles, mai 2023.

North Atlantic Treaty Organization. *NATO Headquarters*. Dernière mise à jour le 28 mars 2024.

Noël, Laurence. *Non-recours aux droits et précarisations en Région bruxelloise*. Brussels Studies, no. 157, Université libre de Bruxelles, 2021.

Perspective.brussels. *Diagnostic socio-économique, territorial et environnemental de la Région de Bruxelles-Capitale suite à la pandémie de Covid-19*. Perspective.brussels, mai 2022.

Perspective.brussels. « Économie urbaine ».

Perspective.brussels. 2018. *Plan Régional de Développement Durable (PRDD)*. Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. Consulté le 27 août 2025.

Pierre-François Wilmotte et Constance Uyttebrouck. *L'essor du travail à domicile à la suite de la crise sanitaire en Région bruxelloise*. Cahier de l'IBSA n°12, 2024.

Port de Bruxelles. *Rapport annuel 2023*. Port de Bruxelles, 2024.

Pulse Foundation. « Accueil ». Consulté le 18 août 2025.

Reload Yourself. « Accueil ». Consulté le 18 août 2025.

Reload Yourself. « Qui sommes-nous ? ». Consulté le 18 août 2025.

Reload Yourself. « Relancer son activité ». Consulté le 18 août 2025.

Reload Yourself. « Reprendre une affaire ». Consulté le 18 août 2025.

Région de Bruxelles-Capitale. *Go4Brussels 2030 : plan stratégique pluriannuel*.

Région de Bruxelles-Capitale. « Digitalcity.brussels ». *be.brussels*. Consulté le 27 août 2025.

Région de Bruxelles-Capitale. « La stratégie Brussels Smart City ». Consulté le 11 août 2025.

Région de Bruxelles-Capitale. « À propos du PREC ». *circulareconomy.brussels*. Consulté le 7 août 2025.

Réseau Entreprendre Bruxelles. « Oasis ». Consulté le 18 août 2025.

Réseau Entreprendre Bruxelles. « Programmes ». Consulté le 18 août 2025.

Réseau Entreprendre Bruxelles. « Se faire accompagner ». Consulté le 18 août 2025.

Sénéchal, Cataline, Claire Scohier, Martin Rosenfeld, et Mohamed Benzaouia. *Bruxelles et la mondialisation par le bas*. Inter-Environnement Bruxelles. Publié le 20 décembre 2021.

Shifting Economy. « Accueil - Stratégie Régionale de Transition Économique ». Consulté le 18 juillet 2025.

Statbel. *Rapport mensuel sur l'évolution du nombre de faillites et de pertes d'emploi en Belgique - décembre 2024*.

Statbel. *Rapport mensuel sur l'évolution du nombre de faillites et de pertes d'emploi en Belgique - juin 2025*.

Statbel. « Emplois vacants ». Consulté le 5 août 2025.

Statbel. « Tableaux croisés - Emploi et chômage ». Consulté le 4 août 2025.

Standard & Poor's. « Standard & Poor's dégrade à nouveau la note de Bruxelles ». *L'Echo*. 15 juillet 2025.

talent.brussels. *L'emploi dans la fonction publique bruxelloise - Rapport talentAnalytics 2023*. Bruxelles : talent.brussels, 2024.

Thierry Fiorilli. « Comment Bruxelles est devenue cosmopolite ». *Le Soir*. 29 juin 2024.

Viaene, Patrick. « Le paysage de Bruxelles entre ruralité et industrie ». *Bruxelles Patrimoines*, hors-série. Bruxelles : Région de Bruxelles-Capitale, 2013.

visit.brussels. *Rapport annuel 2023*. visit.brussels, 2024.

visit.brussels. « À propos ». Consulté le 19 août 2025.

Wilmotte, Pierre-François. *Les implications de la migration des entreprises belges pour la Région de Bruxelles-Capitale*. Focus n°54. IBSA, octobre 2022.